



Rapport d'activités

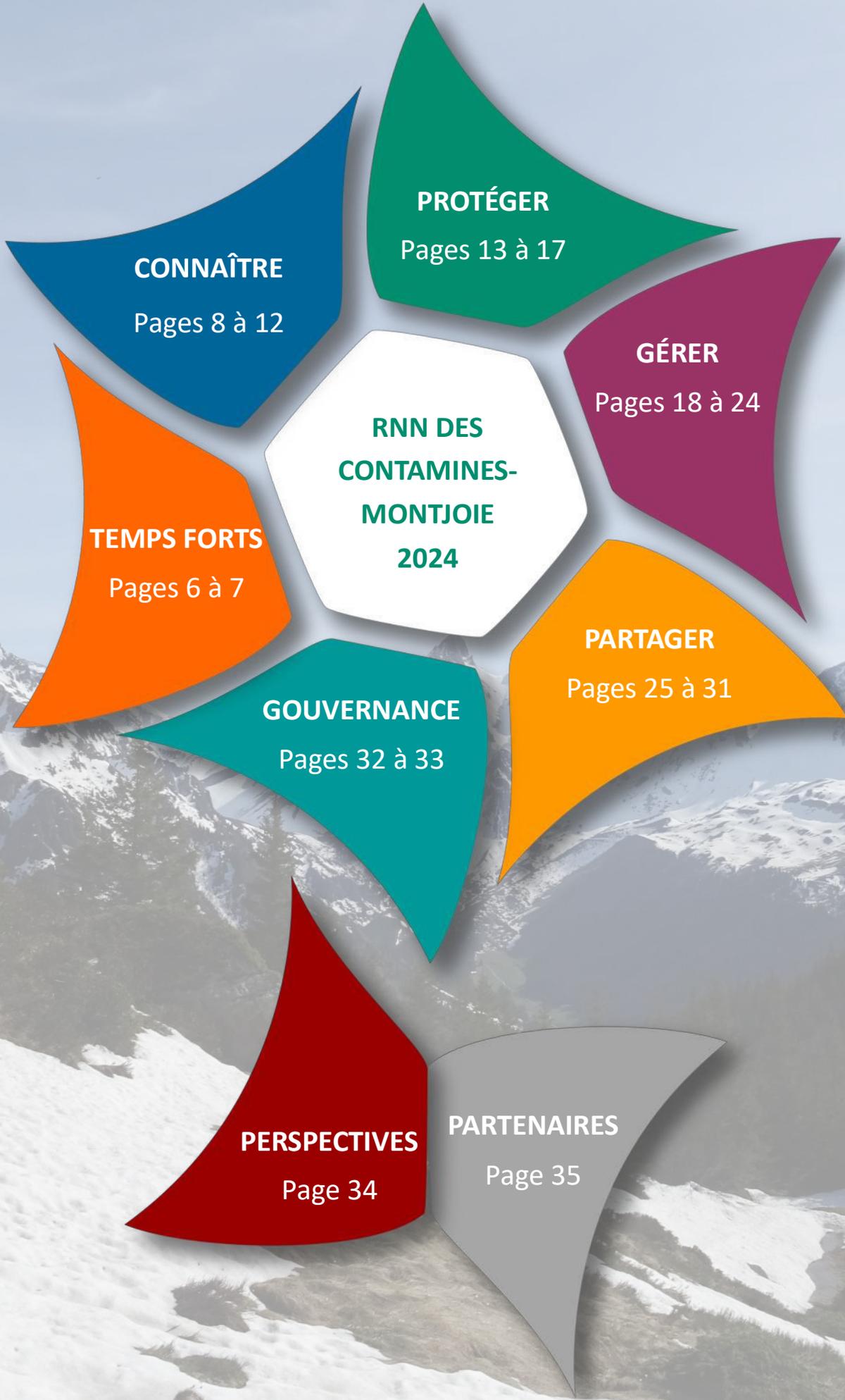
2024



Réserve Naturelle
CONTAMINES-MONTJOIE



Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie



CONNAÎTRE
Pages 8 à 12

PROTÉGER
Pages 13 à 17

GÉRER
Pages 18 à 24

**RNN DES
CONTAMINES-
MONTJOIE
2024**

TEMPS FORTS
Pages 6 à 7

PARTAGER
Pages 25 à 31

GOUVERNANCE
Pages 32 à 33

PERSPECTIVES
Page 34

PARTENAIRES
Page 35



RÉSERVE NATURELLE DES CONTAMINES-MONTJOIE

Plus haute réserve naturelle de France, unique espace protégé européen du massif du Mont-Blanc, ce site s'étend sur 5 500 ha. Tous les étages de la nature montagnarde s'y déclinent : forêts, prairies d'altitude, tourbières, éboulis et glacier. Elle abrite une nature rare et diversifiée.

NOTRE FEUILLE DE ROUTE :

Concilier préservation de la biodiversité et exploitation forestière. Faire évoluer les pratiques.

Maintenir ou restaurer les fonctionnalités des écosystèmes. Protéger la vie sauvage.

Partager l'espace. Accompagner l'évolution des pratiques récréatives et socio-économiques.



Vie des forêts



Vie des milieux ouverts



Conservation de la nature



Partage & usages



Biodiversité & climat



Protection

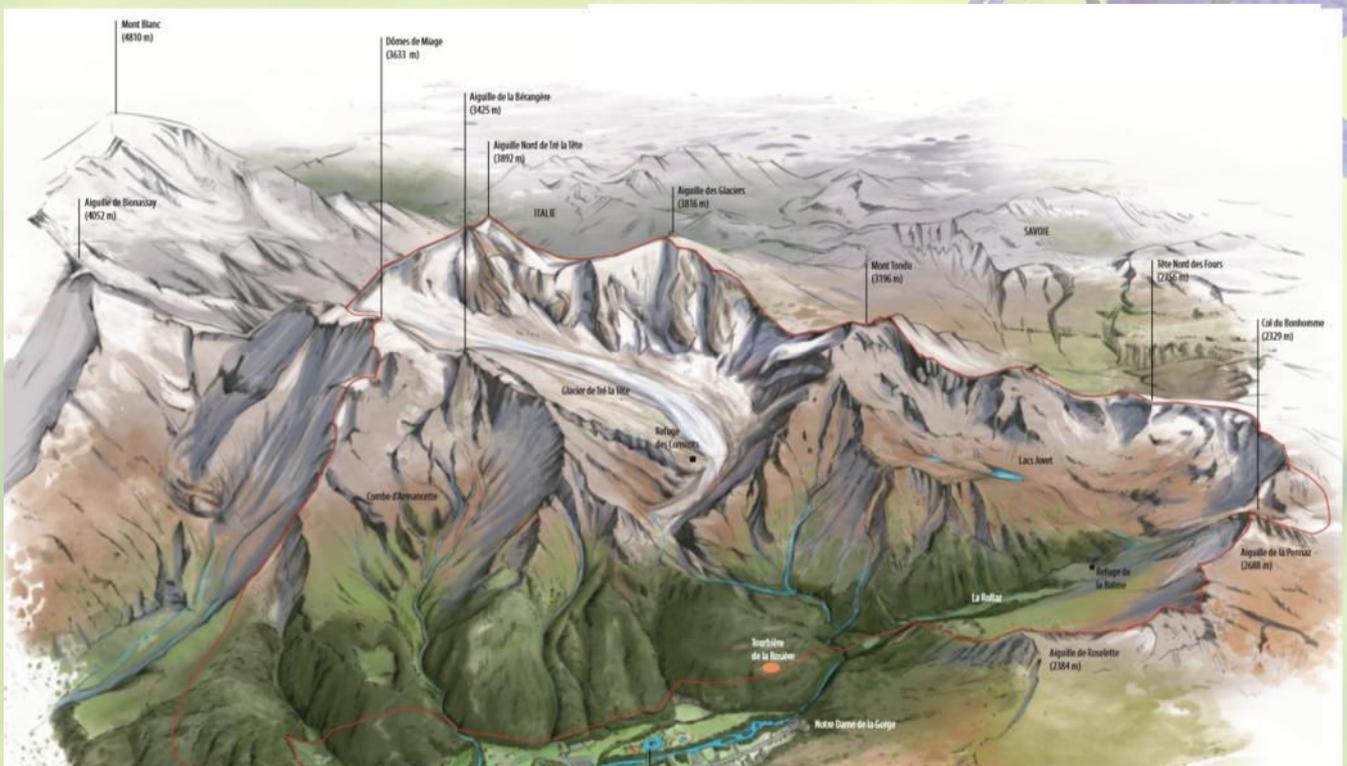
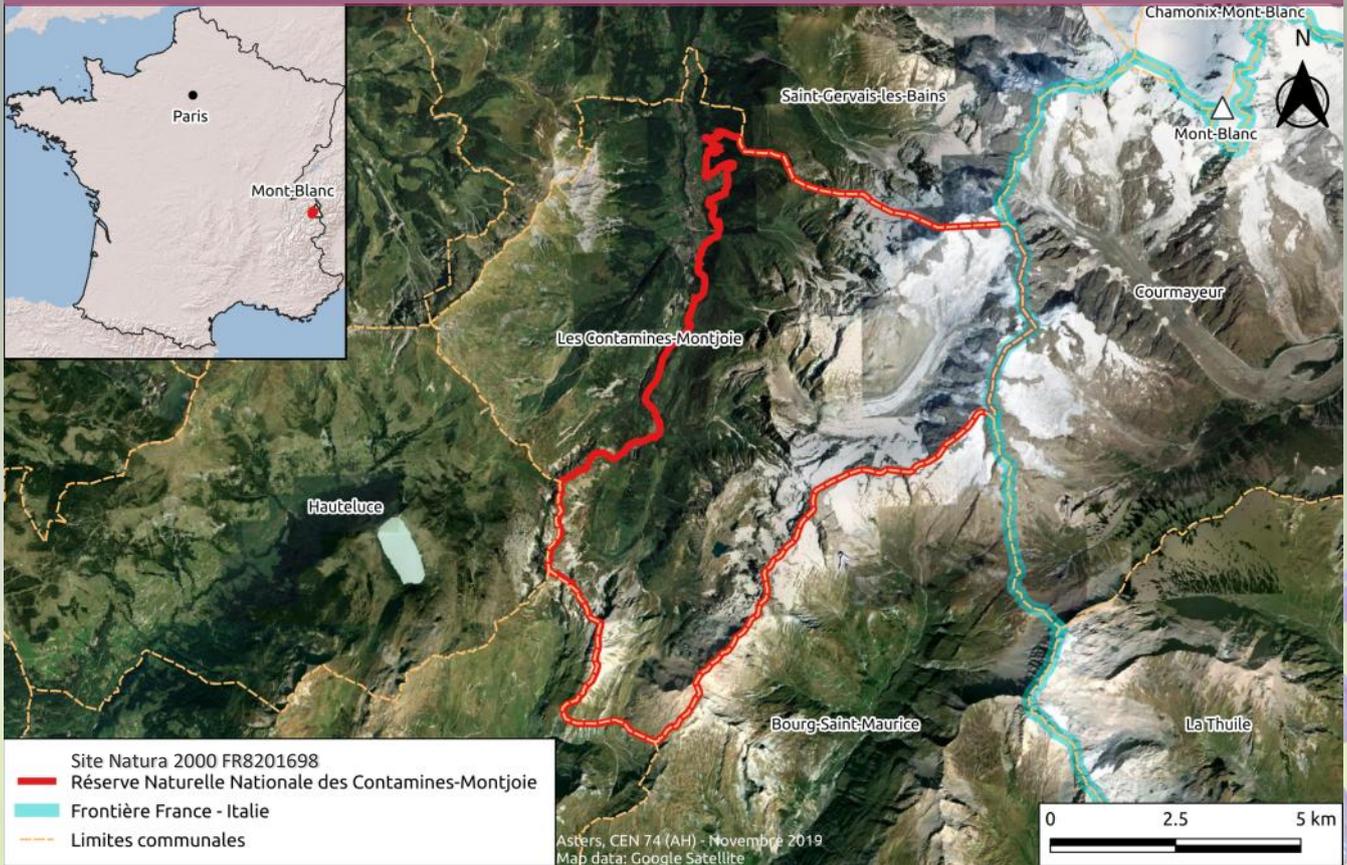
Œuvrer pour le maintien des milieux ouverts patrimoniaux. Faciliter le maintien des pratiques agricoles traditionnelles.

Garantir le respect de la réglementation de cet espace protégé et des espèces qu'il abrite.

Acquérir de meilleures connaissances sur la biodiversité, les changements globaux et les géosystèmes pour éclairer les décisions futures.

Situation géographique du site Natura 2000 et de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie

Crédit : CEN74—2019



La réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie illustrée.

Crédit : Caroline Koehly & OCK Production

TEMPS FORTS 2024

Lancement de l'évaluation du Document d'Objectifs du site

Le Document d'Objectifs / Plan de Gestion de la réserve naturelle constitue la feuille de route à 10 ans, partagée avec tous les acteurs du territoire, permettant d'atteindre les objectifs de préservation des milieux et des espèces remarquables qu'ils abritent. Ce document arrive à échéance et son évaluation a ainsi été initiée. Une première étape de synthèse de toutes les actions conduites ces 10 dernières années a nourri les nombreux échanges avec les acteurs du territoire. Ce travail devrait être finalisé l'an prochain.

Sensibilisation des écoliers !

Début octobre 2024, une sortie avec nuitée au refuge des Prés a pu être réalisée pour une classe du Fayet. Après une montée sous la pluie, l'arrivée au chaud au refuge, la présentation des gardiennes et la veillée ont été très appréciées ! Le lendemain sous le soleil, le groupe a découvert différents écosystèmes entre alpages et tourbières avec deux accompagnateurs et l'animatrice de l'équipe.

Malgré leur proximité géographique, la plupart des enfants ne pratiquent pas souvent la montagne : de l'avis de tous, c'est donc un « séjour apprenant » qu'ils ont adoré !



Nouvelle réglementation mise en place sur le secteur de Jovet

Soucieux de garantir l'équilibre entre les activités de loisirs en montagne et la préservation des écosystèmes et face aux constats récurrents des impacts du bivouac et de la fréquentation, Asters-CEN74, la Commune, les acteurs locaux et l'État ont décidé d'agir. Sur la base d'un consensus, le 16 mai 2024, le préfet de la Haute-Savoie a signé un arrêté préfectoral pour réglementer la pratique du bivouac et les activités de baignade et de navigation dans les secteurs des lacs Jovet et de plan Jovet au sein de la réserve naturelle.



Sonosylva : le projet à l'écoute de nos forêts et écosystèmes

Porté par l'OFB et le Muséum National d'Histoire Naturelle, ce programme de recherche teste la mise en place d'un plan de suivi de la biodiversité terrestre par l'acoustique dans les forêts des espaces protégés.

Les objectifs du projet consistent à décrire la composition des paysages sonores forestiers, estimer la quantité de technophonie, évaluer la phénologie des paysages sonores, et sensibiliser un large public aux sons des espaces naturels et à la pollution sonore.



Accueil d'une délégation indienne de gestionnaires d'espaces naturels

Dans le cadre du partenariat "Parc et biodiversité", soutenu par l'ONF et l'AFD, une délégation de l'État d'Assam, dans le nord-est de l'Inde, est venue mi-avril aux Contamines-Montjoie afin d'établir des partenariats dans le domaine de la conservation des territoires. Le CEN74 a ainsi organisé une table ronde avec la Commune et l'office de tourisme puis une visite terrain : la conservation de la biodiversité et la gestion de la fréquentation étaient au cœur des échanges, la journée a été très appréciée par les participants !



Une zone de quiétude en images...

Un clip sur la sensibilité de la faune en période hivernale a été réalisé à travers la valorisation de la zone de quiétude en faveur des Tétrasy lyre sur le secteur des Prés. Financé par le Fonds Vert, ciblé pour les réseaux sociaux, ce clip fait ressortir la notion de partage de l'espace entre pratiquants et faune sauvage. Marie Gamen, aide gardienne au refuge des Prés et influenceuse « sportive » sur les réseaux sociaux en est le personnage central.

La diffusion de ce clip a été réalisée en collaboration avec Marie Gamen, l'office de tourisme du village, le refuge des Prés et l'entreprise Wilk.



CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités. Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de liens et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance, car mieux connaître permet de mieux protéger.





Suivi du glacier de Tré-la-Tête

En 2024, 8 campagnes de terrain ont eu lieu entre juin et octobre, conduites par le glaciologue Luc Moreau et l'équipe d'Asters-CEN74. Des balises en bambou ont été placées/relevées en zone d'accumulation et en zone d'ablation du glacier (code habitat Natura 2000 : 8340) et des profils transversaux ont été réalisés.



Front du glacier suivi par piège-photo depuis 2023.

Crédit : Luc Moreau

Comme depuis sa mise en place en 2014, le bilan de masse du glacier 2024 est négatif, et ce malgré un bon enneigement et une fonte limitée : - 0,47 m d'équivalent eau. Au total, le glacier a perdu en moyenne une lame d'eau de 15,33 m depuis 2014, répartie sur toute la surface du glacier. Au profil de Tré-La-Grande à 2300 m d'altitude, le glacier a perdu 4,5 m d'épaisseur en 2024, soit 44,77 m d'épaisseur de glace perdus depuis 2014. La langue terminale est déconnectée depuis 2022 du reste du glacier, elle perd en volume mais reste un peu protégée du rayonnement solaire du fait de la couverture détritique.

Ces données sont essentielles localement pour mieux comprendre la dynamique d'évolution du glacier de Tré-la-Tête. Elles contribuent, de plus, à alimenter le World Glacier Monitoring Service, l'outil de suivi

international des glaciers dans le monde. Des animations grand public à Tré-la-Tête et une exposition complémentaire inaugurée aux dômes Nature ont permis de partager les résultats avec le public.

Ce suivi est programmé et soutenu par EDF et l'Agence de l'Eau jusqu'en 2024. Le rapport de suivi du glacier est disponible auprès d'Asters-CEN74.

Lac Jovet : un lac sentinelle

Depuis 2015, le programme « Lacs Sentinelles » vise à suivre l'évolution physico-chimique et trophique de cinq lacs d'altitude en Haute-Savoie, dont le lac Jovet (code habitat Natura 2000 : 3160).



Réalisation des analyses sur le Lac Jovet.

Crédit : CEN74

Le suivi a été réalisé le 11 septembre. Les mesures de transparence de l'eau et de qualité de l'eau ont pu être réalisées. La transparence de l'eau est légèrement plus faible que les années précédentes, peut-être est-ce lié à la météo orageuse des jours précédents. Les capteurs de température ont été relevés et ont permis de calculer plusieurs indicateurs comme la température moyenne de l'été : 9°C en 2024, la température maximale en surface : 13.5°C en 2024, ou encore la date de dé-glacement du lac. Comparé aux

années précédente, le lac semble être relativement chaud durant l'été 2024, mais moins que l'année 2022 qui reste l'année de canicule la plus marquée pour les lacs d'altitude (en 2022, température moyenne de l'été : 13.5°C et température maximale de l'été : 17°C).

Concernant les micro-organismes vivants dans le lac, seule les analyses de zooplancton ont été réalisées pour l'instant (le phytoplancton est en cours d'analyse). 3 espèces de zooplancton ont été observées, ce qui est peu pour un lac d'altitude mais assez habituel pour le lac Jovet. De même, l'abondance en zooplancton est faible en comparaison aux autres lacs d'altitude, l'espèce majoritaire de zooplancton est le rotifère *Lepadella* sp.



Enfin, des algues filamenteuses ont été observées au niveau de l'émissaire du lac. Un prélèvement a permis de déterminer au microscope la présence de deux taxons : *Spirogyra* (déjà observé dans le lac en 2023) et *Oedogonium*. Ce sont deux espèces communes, que l'on retrouve dans de nombreux plans d'eau, elles se développent mieux dans les milieux plus chauds et plus riches en nutriments.



Les résultats détaillés du programme de suivi Lacs Sentinelles sont disponibles dans un rapport annuel : www.lacs-sentinelles.org/fr/rapports-annuels-observatoire.

Projet CIMaE

Le projet CIMaE (Climatic Impact on Mountain Aquatic Ecosystems) étudie l'impact des changements climatiques sur les zones humides d'altitude (code habitat Natura 2000 : 3130). Il s'étend sur quatre ans, selon 3 axes et fait l'objet d'une thèse :

- récolter des données de localisation et de typologie des zones humides ;
- étudier comment réagissent les différentes communautés (odonates, amphibiens...) aux divers paramètres (température de l'eau, connectivité...);
- modéliser les distributions actuelles et futures des espèces d'altitude.



Pour obtenir un panorama représentatif, un programme de sciences participatives est mis en place. Ainsi, différents acteurs tels que les gardes, les guides, les athlètes de haut niveau... sont mobilisés dans les Alpes. En 2024, 14 zones humides sont répertoriées et équipées sur la réserve naturelle des Contamines-Montjoie. Le suivi se prolongera en 2025.

Un [site internet](#) présente ce projet et une vidéo de présentation de ce dernier à destination de tous les publics a pu également être produite : <https://www.youtube.com/watch?v=HnTNNV70yOQQ>

Suivi des tendances d'effectifs et de la reproduction du Lagopède alpin

Depuis 2008, la réserve naturelle est une zone de référence de l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM) pour l'échantillonnage des nichées de Lagopèdes alpins (code espèce Natura 2000 : A408). La zone de comptage dit "Jovet-les Fours" est parcourue par des observateurs accompagnés d'un chien d'arrêt dressé pour la détection des oiseaux.

Lagopède alpin.

Crédit : Geoffrey Garcel, CEN74.

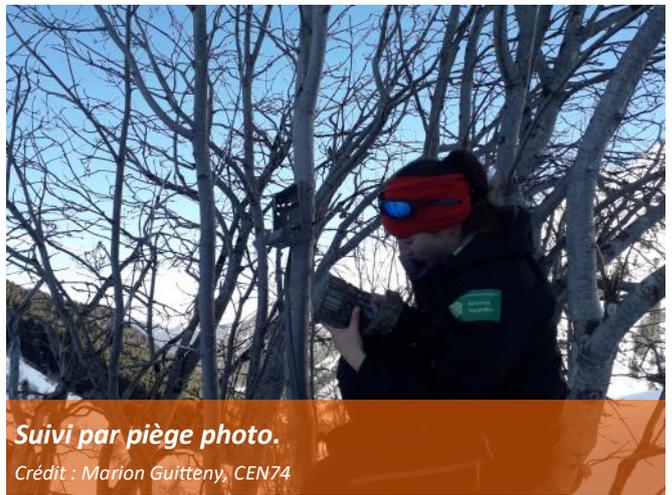


Organisée et encadrée conjointement par Asters-CEN74 et l'OFB, l'opération de comptage aux chiens d'arrêts du 3 août a permis de détecter seulement 1 nichée (1 poule, 4 juvéniles) alors que 5 avaient été comptées en 2022 par exemple. En tout 27 adultes ont été vus. Depuis la mise en place de ce suivi, les contacts relevés lors de cet échantillonnage mettent en avant une baisse des effectifs de l'espèce.

Suivi du loup

Asters-CEN74 réalise un suivi de la présence du loup (code espèce Natura 2000 : 1352) sur le territoire de la réserve naturelle. Différents indices de présence sont relevés et transmis au réseau grands prédateurs de l'OFB (observations, excréments, empreintes, poils, dépouilles...).

Ces informations sont également partagées avec les acteurs du territoire, notamment avec la Commune et les éleveurs. Asters-CEN74 a suivi en 2024 une reproduction avec 6 louveteaux, dont un est mort suite à une collision routière en fin d'année.



Suivi par piège photo.

Crédit : Marion Guitteny, CEN74

Suivi botanique sur les tourbières

Les tourbières hautes actives de la Rosière ont fait l'objet de travaux de réouverture en 2019 : élagage et débroussaillage.

Afin d'accompagner ces mesures de gestion, un suivi botanique spécifique aux zones humides a été mis en place : le protocole Rhoméo flore. Il avait été réalisé les 13 et 14 août 2019, en amont des travaux. Il a ainsi été reconduit en 2024, les 6 et 9 août.

Des transects ont été positionnés de manière à présenter des placettes sur des secteurs faisant l'objet de mesures de réouverture et d'autres sur des secteurs témoins. Ce suivi dans le temps, à reconduire toutes les cinq années, permet de suivre l'évolution du milieu, de mesurer l'efficacité de la réouverture des tourbières et d'adapter ainsi les futures opérations de gestion.

L'abondance des espèces arbustives semble moindre depuis les travaux. Toutefois, l'analyse détaillée de ce suivi ne sera possible qu'au prochain passage en 2029.



Tourbières de la Rosière.

Crédit : CEN74

Sonosylva : le projet à l'écoute de la nature



Porté par l'OFB et le Muséum National d'Histoire Naturelle, ce programme de recherche teste la mise en place d'un plan de suivi de la biodiversité terrestre par l'acoustique dans les forêts des espaces protégés.

Les objectifs du projet consistent à décrire la composition des paysages sonores forestiers, estimer la quantité de technophonie, évaluer la phénologie des paysages sonores, et sensibiliser un large public aux sons des espaces naturels et à la pollution sonore.

La réserve naturelle fait partie des 103 sites répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et accueille un magnétophone autonome qui enregistre les sons forestiers de mars à fin septembre pendant 3 ans. Le site internet de présentation du projet est accessible sur le lien suivant : <https://www.sonosylva.cnrs.fr/>.

Altichiro : suivi de l'avifaune et des chiroptères d'altitude

Ce projet scientifique porté par des bénévoles, piloté par Marie Leroux, vise à explorer et documenter la présence des chiroptères en altitude. Un mât a ainsi été installé au Col Infranchissable, à 3323 mètres d'altitude, pour les années 2024 et 2025 afin de servir de support à divers enregistreurs : un dans l'ultrasonore pour les chiroptères ; un autre dans l'audible pour les oiseaux et divers enregistreurs météorologiques (vent, température, humidité...). Ce suivi sera étendu à un autre site complémentaire, en milieu forestier, en 2025.

Couple de Lagopèdes alpins.

Crédit : Geoffrey Garcel, CEN74.



Focus - Collecte & échange de données

En 2024, 544 données ont été collectées sur le terrain par l'équipe du gestionnaire ou les membres du Comité Scientifique au sein de la réserve naturelle.

Un total de 247 données d'espèces différentes ont été dénombrées, parmi lesquelles 210 espèces floristiques, et 37 espèces faunistiques. 47 espèces patrimoniales ont été observées ainsi que 33 espèces protégées.

Toutes les données sont en « open data » et remontent dans les bases de données régionales ou nationales telles que le Pôle Flore-Habitats, l'INPN, etc.



PROTÉGER

Ces sites naturels ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un décret de création de réserve naturelle ou un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



Contrôle de la réglementation

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les gardes et conservatrices des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermenté.e.s et placé.e.s sous l'autorité du procureur de la République. Ils assurent à ce titre des missions de « police de l'environnement ». Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'Etat (OFB, ONF, Gendarmerie...).



Balisage au Col de l'Enclave.

Crédit : CEN74



Surveillance & infractions

Environ 1172 heures ont été allouées à la veille du territoire par l'équipe d'Asters-CEN74, avec, notamment, un poste d'éco-garde saisonnier assermenté en renfort entre juin et septembre.

489 infractions ont été relevées en 2024, toute procédure confondue (constats simples, avertissements, timbres amendes, procès-verbaux).

La participation d'agents recrutés en renfort sur le site (éco-garde saisonnier et animateurs notamment) ainsi que le développement de la pratique du bivouac, expliquent la hausse significative du nombre d'infractions relevées depuis 2021.

Si une proportion importante des infractions concerne toujours la présence de chiens non tenus en laisse à l'intérieur du périmètre de la réserve naturelle, les infractions liées au non respect des heures de bivouac sont devenues majoritaires en 2023 et 2024, jusqu'à atteindre les 3/4 des infractions relevées en 2024.

Effort de surveillance et infractions constatées par l'équipe des réserves naturelles de Haute-Savoie.

Crédit : CEN74



Focus - Fréquentation de plus en plus massive dans le temps et l'espace

Les années 2023 et 2024 ont été marquées par une fréquentation estivale record (page 22 dans le chapitre GERER) et des données de terrain (retours des agents et socio-professionnels, pièges photographiques) étayent ce constat.

La fréquentation est plus massive et étendue dans le temps et dans l'espace, avec un accroissement de la fréquentation qui n'est pas cantonné uniquement à l'axe du GR5/TMB. Le taux d'occupation des différents refuges a considérablement augmenté avec des établissements complets sur l'ensemble de la saison avec des réservations de plus en plus anticipées.

De nombreux constats relèvent des passages conséquents et réguliers sur des axes plus secondaires jusqu'alors moins prisés et même hors sentier. La plage horaire de fréquentation de tous les sites s'est considérablement étendue, avec notamment une forte augmentation de la fréquentation tardive et nocturne. Enfin la saison estivale se rallonge avec de la présence accrue dès début juin et jusqu'à fin septembre. Les abords de lieux très fréquentés comme le Col du Bonhomme, les lacs Jovet ou encore Tré-la-Tête ; de nombreux sites de latrines ont été constatés.

Représentation graphique de la proportion du nombre annuel d'infractions constatées sur l'été 2024 sur le site des Contamines-Montjoie Miage Tré-la-Tête.

Crédit : CEN74.



Aire de bivouac du pont de la Rollaz.

Crédit : CEN74



Interdiction du bivouac, de la baignade et de la navigation dans les secteurs des lacs Jovet et de l'alpage de plan Jovet

Un constat préoccupant :

Ces dernières années, le bivouac et la baignade sont devenus une activité à part entière pour certains randonneurs, générant ainsi des nuisances sonores, de la pollution par les déchets et les toilettes sauvages, ainsi qu'une érosion et dégradation des habitats naturels fragiles. Cette fréquentation importante conduit également à augmenter les conflits d'usage, le secteur étant pâturé par un troupeau ovin, conduit par un berger et protégé par des chiens de protection des troupeaux.

Une action concertée :

Sur la base d'un consensus entre le CEN74, la Commune, les acteurs locaux et l'État, le préfet de la Haute-Savoie a signé le 16 mai 2024 un arrêté pour réglementer les pratiques sur site. Ainsi, le bivouac sur les secteurs des lacs Jovet et de plan Jovet est désormais strictement interdit du 1er juillet au 31 août. La baignade (pour les randonneurs et leurs animaux de compagnie) ainsi que toute forme de navigation dans les lacs Jovet est strictement interdite tout au long de l'année.



Balisage présentant la nouvelle réglementation.

Crédit : CEN74



Surveillance sur site, sur le secteur de Jovet.

Crédit : CEN74

Des résultats positifs :

Afin de faire comprendre et respecter cette nouvelle réglementation, la surveillance du site concerné a été accrue lors de l'été 2024 et ciblée sur la pratique du bivouac, avec 35 tournées de présence sur site, dont 21 soirées de surveillance, sur les mois de juillet et août. 2 tournées de surveillance inter-services ont notamment été organisées avec la participation de l'OFB, la gendarmerie, l'ONF et la DDT.

Au préalable à ces actions de surveillance, un balisage spécifique rappelant les interdictions a été installé aux limites du site afin de prévenir les usagers. Enfin une campagne de communication conduite conjointement avec l'office de tourisme a largement diffusé l'information et les enjeux par le biais de différents canaux à l'aube de la saison estivale.

Bien qu'une trentaine d'infractions aient été constatées, les résultats sont positifs et encourageants avec une chute flagrante du nombre de bivouacs sur site ainsi que de traces de feux, de déchets abandonnés et de baignades.



Police administrative

Les activités en réserve naturelle nationale sont soumises à autorisation préfectorale, qui comprend une notice simplifiée des incidences Natura 2000.

Les porteurs de projets doivent déposer un dossier de demande auprès de la DDT de Haute-Savoie. Celle-ci est instruite par les services de l'Etat après avis auprès des communes, du comité consultatif restreint et du gestionnaire.

En 2024, 17 dossiers de demandes d'autorisation ont été déposés, tous ont été acceptés ce qui porte à un total de 40 autorisations (annuelles et pluri-annuelles) en cours.

Les contrôles de ces autorisations se sont soldés par :

- 18 constats conformes ;
- 1 constat non conforme ;
- 3 constats partiellement conformes ;
- 10 constats de non réalisation ;

Ainsi que 8 constats pluri-RN en cours de finalisation.

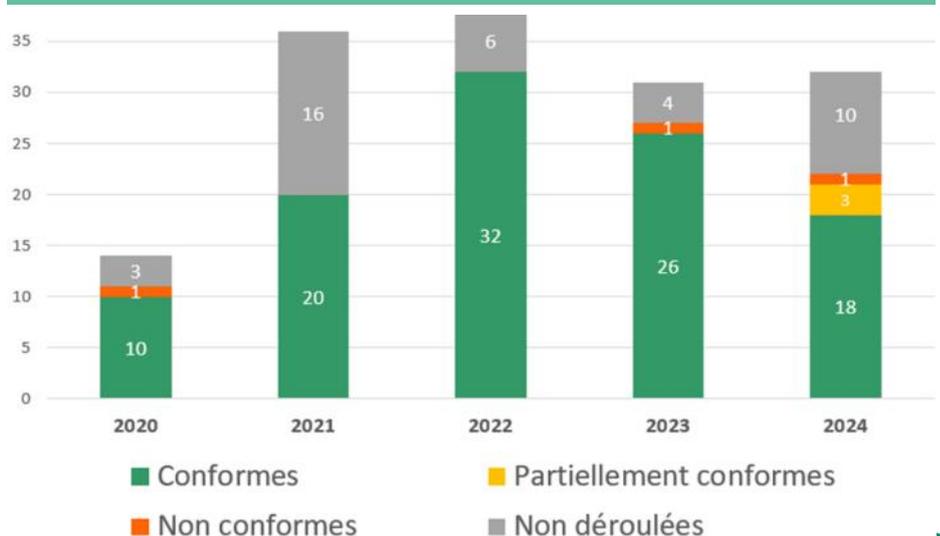
Coureurs de l'UTMB lors de la montée en direction du Col du Bonhomme.

Crédit : CEN74



Contrôle de conformité des autorisations sur la période 2020-2024.

Crédit : CEN74



GÉRER

A chaque site naturel son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où humains, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention, ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer, une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.





Accompagnement du pastoralisme vis-à-vis de la prédation

Le CEN74 suit l'évolution de la présence du Loup gris (code espèce Natura 2000 : 1352) et des attaques sur les troupeaux domestiques sur les espaces protégés.

Les suivis menés en 2024 dans la réserve naturelle et le site Natura 2000 des Contamines-Montjoie intègrent les relevés d'indices de présence du loup. Ces données sont transmises à la Commune et aux alpagistes.

Un travail est mené en concertation avec les Services de l'État et la SEA74 pour accompagner les éleveurs pour la mise en place de moyens de protection.

Pour la quatrième année, une bergère d'appui est également venue prêter main-forte aux bergers et

alpagistes. Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont les premières à déployer ce dispositif concret d'appui à l'estive en France, à l'instar de quelques parcs nationaux.

Par ailleurs, deux éco-gardes et les animateurs d'Asters-CEN74 ont sensibilisé le public aux comportements à adopter face aux chiens de protection des troupeaux tout en présentant l'activité d'élevage en alpage. Ils ont ainsi assuré, avec le garde de la réserve naturelle, une présence accrue sur le GR5 du Tour du Mont-Blanc, entre Plan Jovet et le Col du Bonhomme.

Médiation vis-à-vis des chiens de protection des troupeaux.

Crédit : Geoffrey Garcel, CEN74



Chien de protection des troupeaux.

Crédit : CEN74



Enfin, Asters-CEN74 est présent dans les instances départementales et nationales en charge de la réflexion sur la cohabitation loup/troupeaux dans les espaces protégés.

Maître d'ouvrage et coordination de la mise en place du berger d'appui : Asters-CEN74.

Appui technique : SEA74.

Localisation : Contamines-Montjoie / Alpage Jovet.

Coût de l'opération : 31 000 €.

Financement : Plan National d'Actions Loup.

Lien avec le Plan de Gestion / DOCOB Natura 2000 :

OLT 1 : Conserver les pelouses et prairies, en lien avec la gestion pastorale.



Préservation des zones humides en lien avec les alpagistes

Les alpagistes travaillant dans le site protégé, accompagnés par la Société d'Economie Alpestre et le CEN74, ont souhaité re-contractualiser des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques auprès de l'État entre 2023 et 2027. Ainsi, en contrepartie d'aides financières, ils poursuivent leurs engagements afin de permettre de mieux prendre en compte et préserver la biodiversité fragile sur leurs alpages.

Les enjeux environnementaux prioritaires sur leurs alpages concernent la préservation des secteurs de nichées de Tétralyres et Lagopèdes alpins - qui peuvent être parcourus par les troupeaux après l'envol des juvéniles - ainsi que la préservation des zones humides. En effet, certaines ont été reconnues comme prioritaires du fait de leur importance, en terme de connectivité écologique et des nombreuses espèces protégées qu'elles abritent - la priorisation s'étant appuyée sur le suivi scientifique CIMaE présenté dans le chapitre « CONNAITRE ».

Sur ces zones humides, l'objectif est d'éviter les pressions liées à la présence des ovins et bovins. Cela est parfois assuré par la conduite du troupeau par le berger, comme c'est le cas pour la grande zone humide de plan Jovet ; cela passe parfois par une mise



Zone humide mise en exclos - Alpage des Cavets.

Crédit : CEN74

en exclos temporaire qui protège le cœur de la zone humide lorsque le troupeau ne peut l'éviter autrement.

Sur l'alpage des Prés, l'alpagiste a ainsi mis les trois zones humides prioritaires en exclos. En parallèle, un travail a été mené conjointement avec la Commune afin d'installer un abreuvoir pour améliorer et sécuriser l'accès à l'eau pour les bovins. Sur l'alpage des Cavets, alpagiste et berger ont également installé trois exclos pour préserver les zones humides.

Zone humide mise en exclos - Alpage des Prés.

Crédit : CEN74



Les suivis conduits en 2024 témoignent d'une réelle amélioration de l'état de ces zones humides, préservées du piétinement et des déjections, grâce à ces actions mises en place par les alpagistes.

Maître d'ouvrage et coordination : Asters-CEN74

Partenaires : Alpagistes, SEA, LPO, Commune, CCPMB

Localisation : Contamines-Montjoie / Secteurs des Prés, de Jovet et des Cavets

Coût de l'opération : 1 500 € de matériel d'exclos aux Prés, 400 € d'abreuvoir, 1 400 € de fonctionnement.

Financement : Le matériel de mise en exclos a été financé par la LPO grâce au programme Alpi'Mares. L'abreuvoir des Prés a été financé par la Commune, installé par l'équipe sentier. Financement DREAL et N2000 pour l'accompagnement technique du projet.

Lien avec le Plan de Gestion / DOCOB Natura 2000 :

OLT 3 : Maintenir ou restaurer la fonctionnalité des lacs, cours d'eau et zones humides.

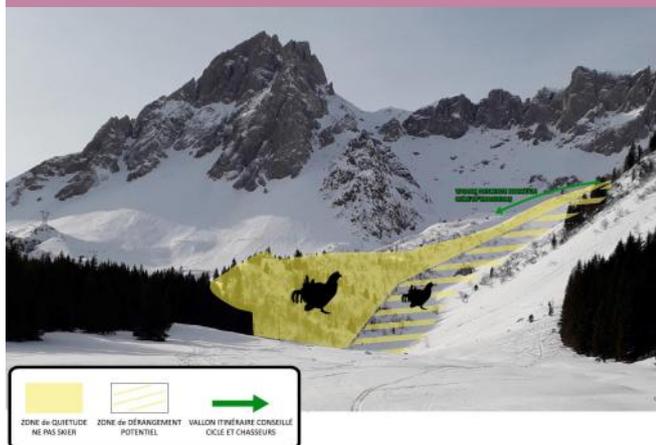


Matérialisation de deux zones de quiétude et sensibilisation du public

La matérialisation de ces zones de quiétude s'inscrit dans la continuité d'un travail conduit avec des acteurs locaux sur la sensibilité hivernale depuis 2015, dont font notamment partie la Commune, la Compagnie des Guides et l'ACCA.

Présentation de l'itinéraire conseillé sur la zone de quiétude La Balme - Les Prés

Crédit : Christelle Bakhache, CEN74



La première zone sur le secteur de La Balme, d'une superficie de 500 m², s'échelonne entre 1700 m et 1900 m d'altitude, protégeant ainsi une zone fortement favorable à la présence du Tétrás-lyre (code espèce Natura 2000 : A409), en hiver. Des partenaires et bénévoles ont participé à la mise en place de cette zone à l'occasion d'une journée riche d'échanges.

La seconde zone sur le secteur de la Rosière, invite les randonneurs à rester sur le sentier principal grâce à des fanions placés le long de ce dernier. Un panneau invitant à faire demi-tour est installé avant l'arrivée à Sololieu, afin de préserver le cœur de la zone d'hivernage des ongulés.

Un important travail de sensibilisation sur le terrain a été conduit par l'équipe, afin de faire connaître ces zones de quiétude et leur intérêt auprès des pratiquants de ski de randonnée et de raquettes.



Visuel du clip.

Crédit : S. De Danieli, Wilk

Ainsi, un clip sur la sensibilité de la faune en période hivernale a été réalisé à travers la valorisation de la zone de quiétude en faveur des Tétrás-lyre sur le secteur des Prés. Ce clip fait ressortir la notion de partage de l'espace entre pratiquants et faune sauvage. La diffusion de ce clip a été réalisée en collaboration avec Marie Gamen, l'office de tourisme, le refuge des Prés et l'entreprise Wilk.

Maître d'ouvrage et coordination : Asters-CEN74.

Localisation : Contamines-Montjoie / Secteur La Balme Les Prés, La Rosière Sololieu.

Coût de l'opération : 10 719 € dont 7 000 € de prestation

Financement : 8 931 € du Fond Vert - État, 1 588 € d'autofinancement CEN74, 1 200 € de dons de MI-GSO.

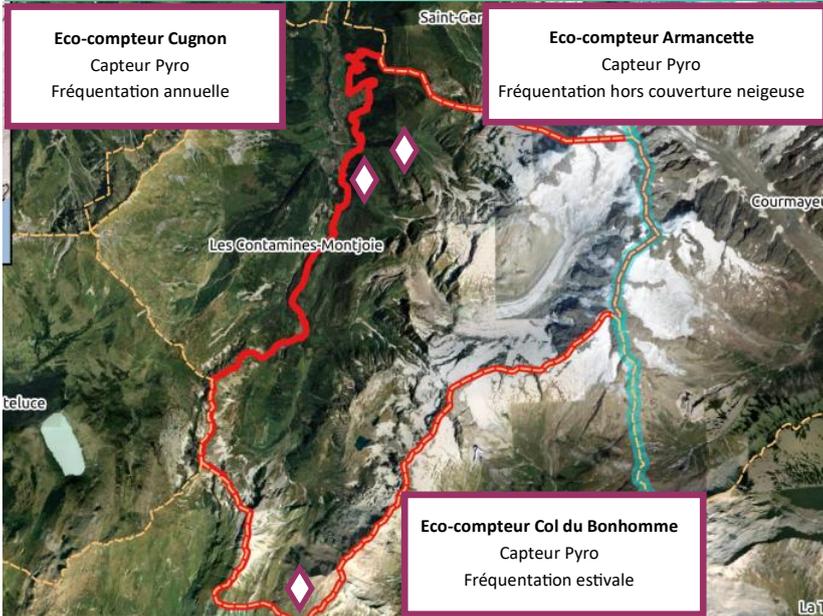
Lien avec le Plan de Gestion / DOCOB Natura 2000 :

OLT 4 : Organiser la fréquentation dans un objectif de conservation des milieux d'intérêt et des espèces, tout en valorisant l'espace protégé.

Fréquentation

Localisation des éco-compteurs sur la réserve naturelle.

Crédit : CEN74.



L'année 2024 a encore été marquée par une fréquentation globale très importante dans le site, notamment en période estivale. Elle est évaluée tout au long de l'année grâce à la présence sur le terrain des équipes mais aussi grâce aux données de passage enregistrées par trois éco-compteurs, situés sur des points de passage stratégiques.

L'éco-compteur, positionné au lieu-dit d'Armancette depuis 2020, a bien fonctionné. A l'inverse, les éco-compteurs du col du Bonhomme et du Cugnon, en panne, n'ont pas pu être réparés en 2024 et doivent l'être pour la saison estivale 2025, en partenariat avec la CCPMB en ce qui concerne l'éco-compteur du col du Bonhomme.

L'éco-compteur d'Armancette a été installé au départ du sentier menant à Armancette, itinéraire de randonnée à la journée. La fréquentation est importante durant les vacances scolaires d'été avec des pics en août à plus de 250 passages. Ce secteur, fréquenté en toute saison, totalise 13 286 passages sur l'ensemble de l'année 2024.

Concernant l'éco-compteur du Col du Bonhomme, les éléments soulignés en 2023 seront rappelés faute de pouvoir présenter les chiffres 2024. La reprise de la fréquentation sur cet itinéraire avait atteint un nouveau record avec 60 935 passages relevés en 2023 sur la saison estivale. La fréquentation estivale dépassait largement les 20 000 passages en juillet, en août, on retrouvait le pic marqué de la semaine de l'UTMB et l'arrière saison se prolongeait jusqu'en octobre. C'est sur ce sentier, qui mène au Col du Bonhomme, qu'une opération de restauration des milieux naturels avait été conduite pour préserver les pelouses alpines et les zones humides fragiles.

De manière générale, ces dernières années, s'est établie une tendance à la hausse considérable de la fréquentation sur le Tour du Mont-Blanc, corroborée par les observations faites sur le terrain par Asters-CEN74 et les retours des refuges et socio-professionnels concernés du territoire. La question de la surfréquentation de cet itinéraire est désormais posée par de nombreux acteurs, notamment l'association des gardiens des gîtes et refuges du Tour du Mont-Blanc.

Relevé des passages 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 sur l'éco-compteur du Col du Bonhomme.

Crédit : CEN74.





La poursuite du programme « Refuges Sentinelles »

Le projet Refuges sentinelles a été initié en 2022 sur le territoire du pays du Mont-Blanc en partenariat avec RefLab et le CREA Mont-Blanc.

En 2023, une étude de l'évolution des pratiques récréatives et de la fréquentation sur le refuge des Prés a été réalisée avec une représentation des relevés de destinations estivales et hivernales. Une enquête auprès des clients du Refuge des Prés sur leur choix d'hébergement et de lieu de pratique avait été menée (résultats détaillés dans un rapport dédié).

En 2023 et 2024, l'équipe a déployé les protocoles de suivi de la fréquentation et de suivis participatifs de la biodiversité dans le refuge des Prés. Le Refuge des Conscrits a également intégré cette démarche en 2024 en participant au suivi de la fréquentation. Ces données ont permis de stabiliser un suivi annuel des pratiques en fonction des conditions nivologiques et météorologiques, aidant à comprendre le rôle et les dynamiques créées par chaque refuge dans un ensemble de lieux comparables dans les Alpes françaises. Ce dispositif à grande échelle aide à comprendre l'évolution des tendances de pratiques sportives en montagne.



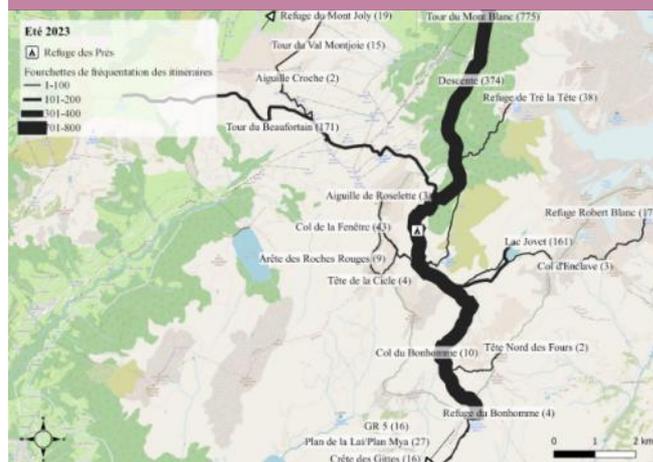
Illustration de la fréquentation au Refuge des Prés.

Crédit : CEN74

Au bout de cette troisième année de mise en œuvre, le projet a permis de monter en puissance sur des propositions de formes de tourisme plus ancrées et moins impactantes sur les écosystèmes montagnards tant en hiver qu'en été, auprès des professionnels et

Exemple de fourchettes de fréquentation des itinéraires.

Crédit : CEN74



du public. Les tendances analysées offrent un éclairage sur les mesures de gestion de la fréquentation à mettre en œuvre pour une protection des milieux naturels supports de ces pratiques sportives.

Coordination :

RefLab, Asters-CEN74, CREA Mont-Blanc.

Partenaires techniques : Refuge des Prés, CCPMB.

Localisation : Contamines-Montjoie / Les Prés.

Coût de l'opération : 21 606 €.

Financement : Opération soutenue par l'État - FNADT et cofinancée par Asters-CEN74.

Lien avec le Plan de Gestion / DOCOB Natura 2000 :
OLT 4 : Organiser la fréquentation dans un objectif de conservation des milieux d'intérêt et des espèces, tout en valorisant l'espace protégé.

Evaluation du Plan de Gestion du site / Document d'Objectifs Natura 2000

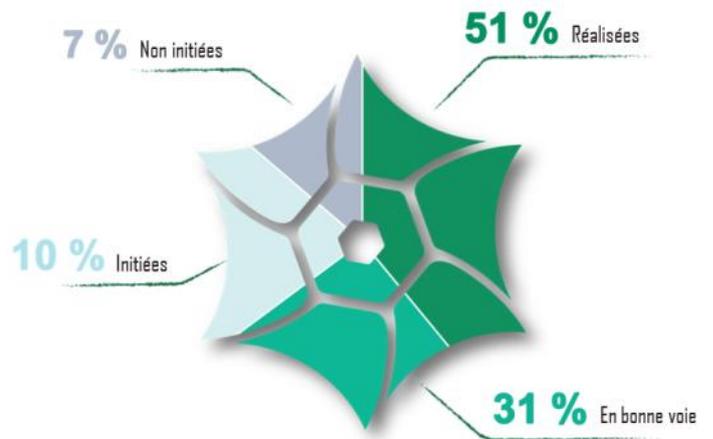
Le Plan de Gestion définit les enjeux et les priorités d'actions du gestionnaire de la réserve naturelle et site Natura 2000 pour dix ans. Elaborée en 2015, cette feuille de route s'appliquait jusqu'en 2024.

L'année 2024 fut ainsi l'occasion de réaliser l'évaluation de ce document. Ainsi, a été inventorié l'ensemble des actions conduites sur les dix dernières années de mise en œuvre du Document d'Objectifs, et ce au regard des enjeux du territoire. Ce travail de synthèse et d'analyse a été conduit grâce à l'appui d'un stage de 6 mois en 2024, réalisé par Charlotte Prat. Les acteurs socio-professionnels et institutionnels ont ensuite été associés sur la base de cette synthèse afin d'ajuster et de finaliser cette évaluation, lors de cinq groupes de travail dédiés et d'entretiens individuels complémentaires : un total de 45 partenaires ont ainsi été associés.

Ce travail est essentiel pour partager le bilan de la mise en œuvre du Document d'Objectifs mais aussi pour s'accorder sur les priorités à venir avec l'ensemble des acteurs concernés. Tous reconnaissent l'enjeu de la fréquentation qui ne cesse d'augmenter et qui implique de trouver un équilibre entre la préservation de la biodiversité et les différentes activités anthropiques présentes. Le retour d'une enquête visant à mieux connaître l'appropriation de la réserve par le grand public, conduite entre 2019 et 2020, ainsi que des retours qualitatifs du public demandés en 2024 à l'issue de nos animations nature, contribuent également à nourrir ce bilan.

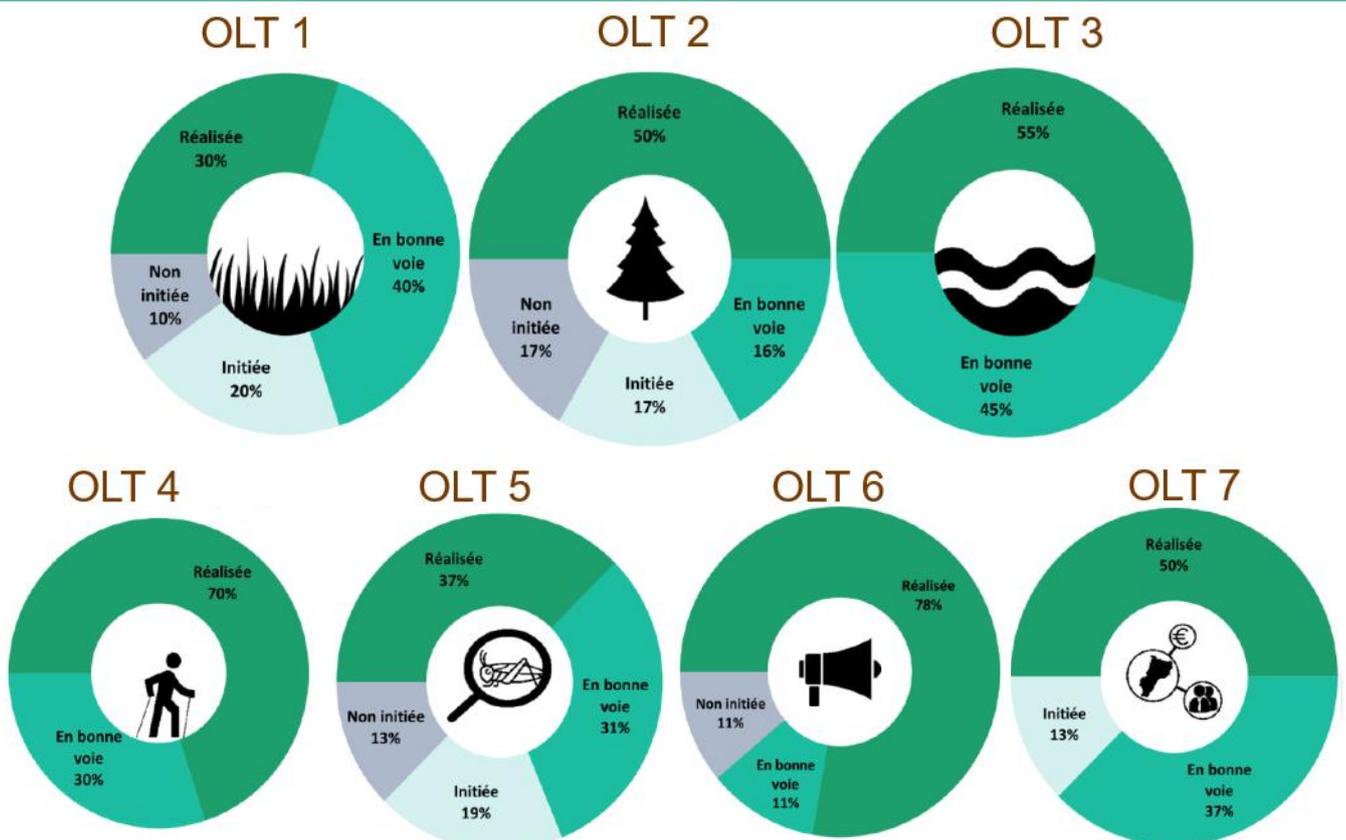
Présentation du bilan général de la mise en oeuvre du Plan de Gestion de la réserve naturelle

Crédit : CEN74.



Bilan interne de l'avancement des opérations du Plan de Gestion, classées par Objectif à Long-Terme (OLT) : ce premier bilan a été partagé, ajusté et finalisé grâce aux échanges avec les acteurs locaux en 2024.

Crédit : CEN74.



PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... La réserve naturelle des Contamines-Montjoie est ouverte au public et guide les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !



Accueillir, sensibiliser et informer

Grand public

Des animations et points d'accueil complémentaires

Les dômes Nature, installés à Notre-Dame de la Gorge depuis l'été 2023, sont des équipements en bois, destinés à l'accueil et à la sensibilisation aux portes de la réserve naturelle. Ouverts pour leur première saison complète cette année, il a été possible de les visiter tous les jours les après-midi durant la saison estivale, ainsi que les mercredis de beau temps lors des périodes scolaires.

Entre mai et octobre 2024, les dômes Nature ont accueilli 2 575 visiteurs !

Ces structures originales aux airs de bulles, ont des contenus variés :

- un dôme d'accueil avec une boutique nature et des boissons locales,
- un dôme comprenant une exposition sur la faune et la flore de la réserve,
- un dôme sur le thème des glaciers, leurs écosystèmes et la production d'hydroélectricité.

Au cœur de ces deux derniers, des modules ludiques permettent d'en savoir plus sur l'environnement montagnard qui nous entoure ; accessibles aux personnes en situation de handicap et adaptés à tout âge, ils mettent en action les cinq sens, de sorte à correspondre au plus grand nombre, enfants et adultes.

Pendant la haute saison, une personne de l'équipe est chargée de l'accueil chaque jour d'ouverture, afin de recevoir au mieux les publics, répondre à leurs questions et inviter à la visite (gratuite). En complément de l'espace muséographique, 12 animations nature se sont ajoutées aux abords des dômes, et ont contribué à détailler les expositions ainsi qu'à faire vivre le fond du vallon de la Gorge.



En parallèle et du côté du centre village des Contamines-Montjoie, l'Espace Nature au Sommet est aussi un lieu d'accueil dédié à la réserve naturelle. Asters-CEN74 est également le gestionnaire de cette salle, cette dernière appartenant à la Commune. Ouvert toute l'année par l'équipe d'animation de la réserve naturelle ou sur demande auprès de l'office de tourisme, cet espace accueille une exposition permanente permettant de découvrir les milieux naturels, la faune et la flore de nos montagnes. Au cours de l'année 2024, 24 animations ont été réalisées à l'Espace Nature au Sommet.

Afin de sensibiliser le grand public au patrimoine naturel précieux de ce territoire, une offre remarquable d'animations nature est proposée : **130 animations, en salle ou en extérieur, ont été réalisées par les animateurs de ce site protégé. Le partenariat de mise à disposition d'une animatrice nature par la CCPMB contribue notablement à cet effort de pédagogie avec 27 animations réalisées.**

Scolaires

Séjour apprenant en refuge

En plus des beaux projets d'Aire terrestre éducative et de Môm'en Nature conduits en 2024, une sortie avec nuitée au refuge des Prés, a pu être réalisée pour les 22 CM1-CM2 de l'école du Fayet début octobre 2024.

Avec une montée sous la pluie, l'arrivée au refuge a été appréciée ! La découverte de ce lieu montagnard confortable, la joie d'être ensemble, le dîner, une présentation des gardiennes et la veillée contée ont vite réchauffé les cœurs. La deuxième journée ensoleillée a permis de profiter d'une descente par les sentiers entre alpages de la Balme et tourbière de la Laya : idéal pour parler des différents écosystèmes traversés, avec les interventions des accompagnatrice et accompagnateur en montagne Laëtitia et Guillaume, et de l'animatrice de la réserve naturelle, Caroline.

Malgré leur proximité géographique, la plupart des enfants ont découvert la montagne, et ont adoré ce séjour – des mots des enfants : « fantastique » !



Les enfants de CM1/CM2 de l'école du Fayet ont pu vivre une nuit aux Prés et découvrir la réserve naturelle.

Crédit : Asters-CEN74.



Focus - Môm'en Nature : à la découverte de supers-pouvoirs !

Menée depuis plus de vingt ans par Asters-CEN74, l'opération Môm'en Nature consiste à travailler une thématique en lien avec la nature tout au long de l'année scolaire. Cinq classes du département, proches d'une réserve naturelle, sont concernées par ce projet pédagogique dont la thématique, en 2024, était « Les supers-pouvoirs des animaux ».

La classe de l'école du Fayet à Saint-Gervais-les-Bains a ainsi pu découvrir la réserve naturelle autour de cette thématique avec Julie, animatrice à la CCPMB. Plusieurs séances ont permis aux enfants de mieux connaître les papillons et leurs spécificités. Ils ont ensuite créé des outils et une pièce de théâtre, afin de faire découvrir leur travail aux autres classes ; la rencontre finale entre toutes les classes s'est tenue à la réserve naturelle du Delta de la Dranse, sur la commune de Publier à la fin de l'année scolaire. Les enfants ont alors présenté leur travail aux autres groupes sous la forme d'un jeu et d'une saynète, écrite et jouée par leur soin !



Scolaires - la suite !

Une Aire Terrestre Educative aux Contamines !

Et si les enfants prenaient en main la gestion d'un espace naturel qu'ils fréquentent ?

La classe de CM1-CM2 de l'école des Contamines-Montjoie a commencé un projet pédagogique avec Asters-CEN74 dès octobre 2024 : une Aire Terrestre Educative (ATE) leur est confiée pour les deux prochaines années scolaires au moins. Cette ATE permet aux élèves de développer leurs connaissances de l'environnement et sa préservation, mais aussi leur citoyenneté, l'écoute, ainsi que la prise de décision collective.

Au programme : faire découvrir aux élèves la parcelle qui leur a été confiée en accord avec la Commune – à savoir la pessière située entre les dômes Nature et la Chapelle de Notre-Dame de la Gorge – en faire un état des lieux approfondi avec eux, développer des perceptions fines et créatives autour de la nature, et rendre les élèves acteurs de la préservation de ce petit espace très riche. Le dispositif est financé principalement par l'Office Français pour la Biodiversité. Afin de débloquer la subvention et compléter les fonds nécessaires, une campagne de financement participatif a été lancée au cours de l'été 2024, et a permis de récolter 200 euros pour le projet.

Merci aux donateurs !



Les enfants de CM1/CM2 de l'école des Contamines-Montjoie lors des séances sur l'Aire Terrestre Educative.

Crédit : Asters-CEN74.

Focus - Les rando'jeunes, une nouveauté !

Aux côtés de l'animatrice nature de la réserve et d'un.e accompagnateur.trice en montagne, une quinzaine d'ados a pu profiter d'une matinée au cœur de ce bel écrin qu'est la réserve naturelle ! Lors de deux dates en août, une randonnée de 350 mètres de dénivelé positif les a conduits en forêt, au plateau de la Rollaz et sur les sentiers à proximité de zones humides exceptionnelles.

Ponctuées d'observations et d'arrêts ludiques, ces rando'jeunes ont été proposées gratuitement* sur inscription, afin de faire spécifiquement découvrir la biodiversité en montagne au public jeune.

* Une action rendue possible grâce au soutien du FNADT-CIMA.

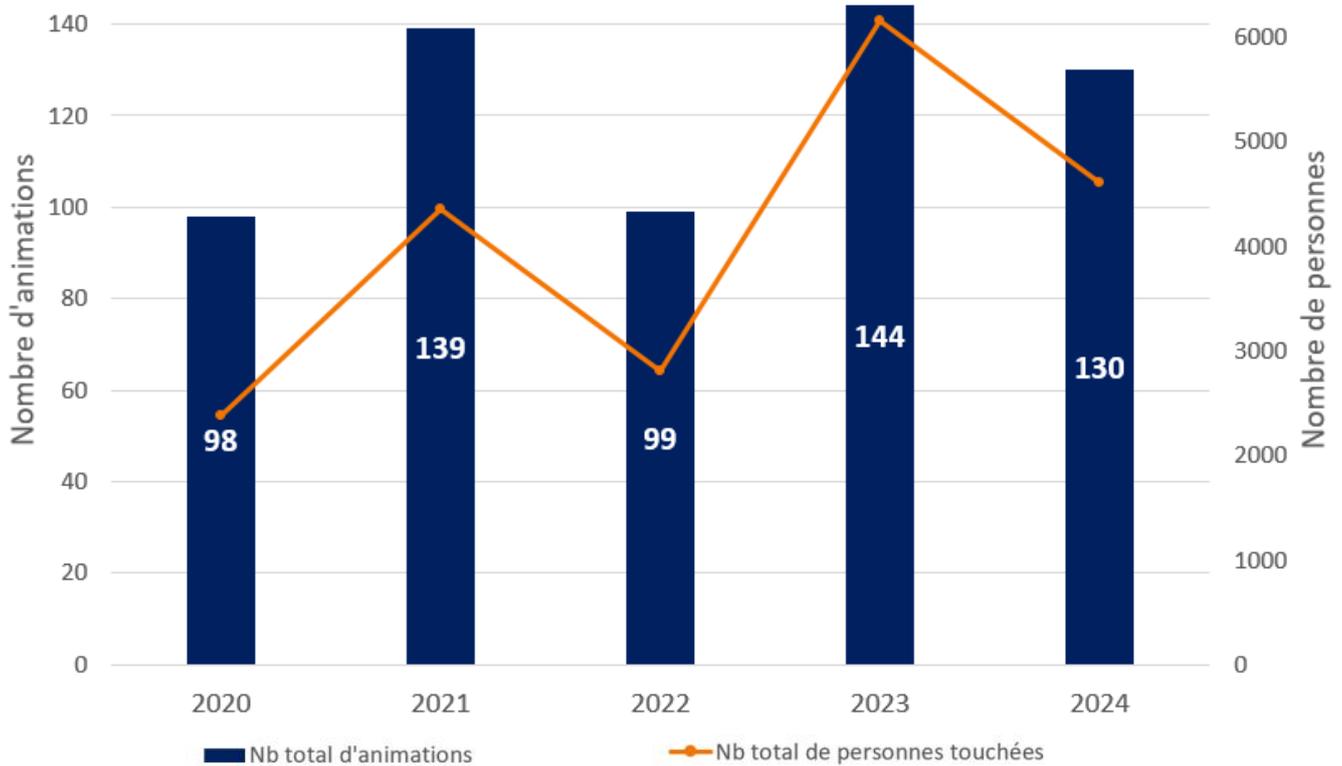


Des adolescents découvrent le site.

Crédit : Asters-CEN74

Nombre et portée des animations proposées sur la période 2020-2024.

Crédit : CEN74



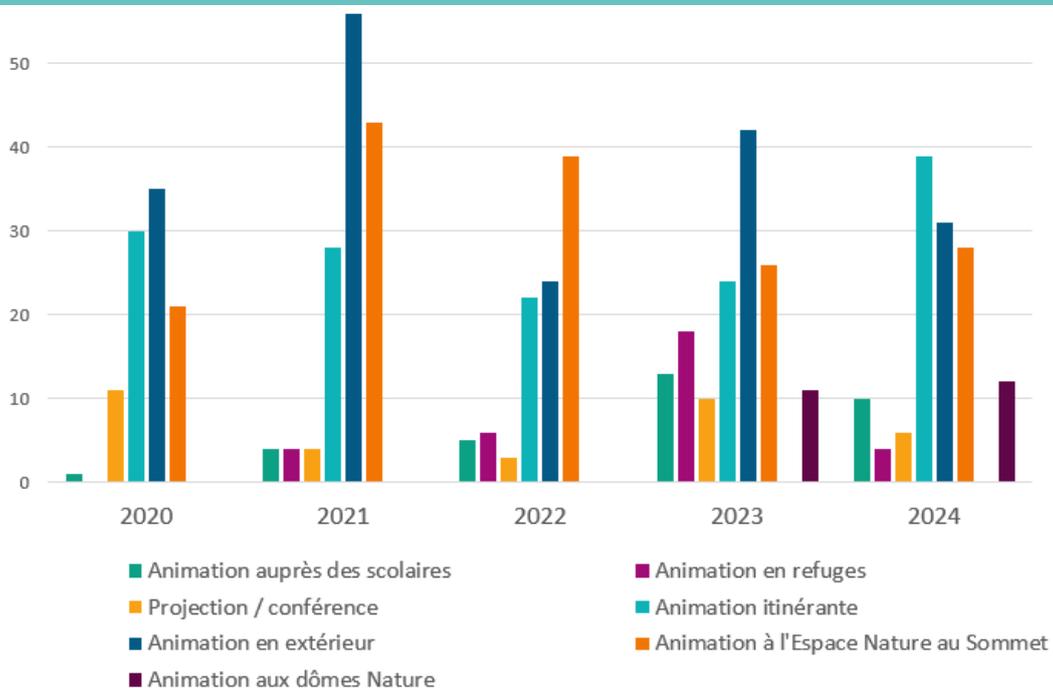
Un total de 4 610 personnes ont pris part à des animations en 2024 !

Merci à la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc pour son appui humain pour l'éducation à l'environnement au sein de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie.



Détail des animations proposées entre 2020 et 2024, par typologie.

Crédit : CEN74



Focus - Accueil d'éco-volontaires pour sensibiliser tous les publics

Au cours des mois de juillet et d'août, 4 écovolontaires ont rejoint l'équipe. Organisés en binômes, 1 par mois, ils sont intervenus sur différents sites pour assurer l'information et la sensibilisation du public sur le terrain à l'aide d'outils pédagogiques et d'un matériel adapté (longues-vues, guides naturalistes, illustrations...). Leurs actions de prévention étaient ciblées principalement autour des thèmes suivants : réglementation de l'espace protégé, avec un focus important sur la nouvelle réglementation relative au bivouac et à la baignade sur le secteur de Jovet, conduite à tenir avec les chiens de protection des troupeaux, découverte de la faune et des milieux naturels.

Ces animations nature en itinérance sur le territoire ont permis de contacter plus de 1 000 randonneurs au cœur de cet espace protégé. D'autre part, ces 4 volontaires sont intervenus à hauteur de 6 demi-journées sur l'alpage de Roselette pour des actions de prévention autour du bivouac sur un alpage privé. Cette mission de volontariat a été réalisée en partenariat avec la Commune des Contamines-Montjoie, qui a notamment mis un de ses logements communaux à disposition pour accueillir les volontaires.

Communication

Réseaux sociaux

Objectifs des comptes Facebook et Instagram : informer le public des diverses animations, actualités et suivis scientifiques, relayer les informations du réseau (Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, autres réserves du département ou de France...), ou encore effectuer des rappels réglementaires.

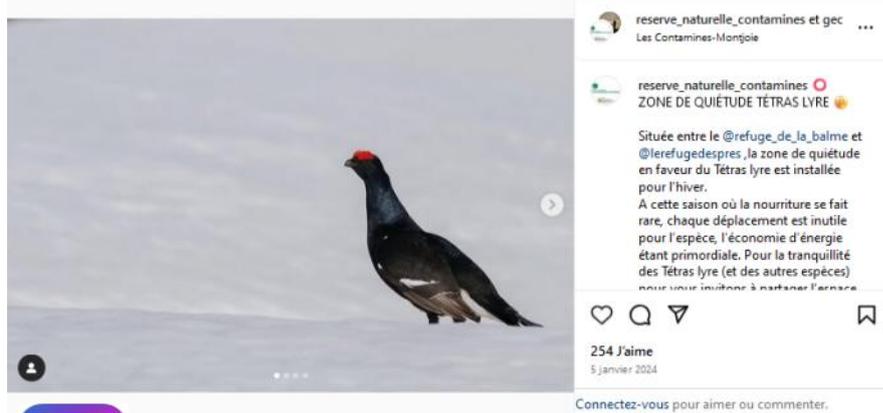
En 2024, 68 publications ont été effectuées sur la page Facebook et 14 photos et vidéos ont été publiées sur le compte Instagram de la Réserve. L'office de tourisme relaie ces publications à son réseau très régulièrement.

2 860 abonnés sur Facebook à la fin de l'année, soit une augmentation de 4 % : + 128 abonnés.

**Meilleure publication FB 2024 :
18 200 personnes ont vu le post sur
le séjour apprenant des scolaires.**



**Aperçu des publications Instagram :
une couverture totale de 18 000 vues en 2024.**



Plus de publications de reserve_naturelle_contamines



Communication

Sites internet

cen-haute-savoie.org : il dispose d'une page dédiée au site des Contamines-Montjoie qui délivre des informations pour les personnes désireuses de découvrir le site : description du patrimoine naturel et des enjeux, informations d'accès, réglementation, informations générales...

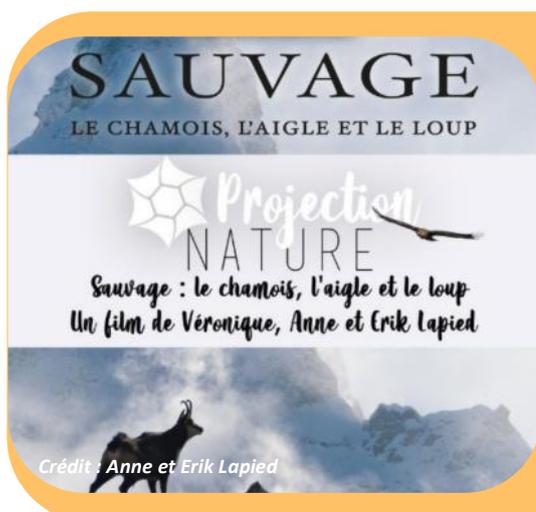
rando.nature-haute-savoie.fr : créé en 2020-2021, ce site vise à faciliter l'accès et la compréhension des patrimoines naturels singuliers de nos territoires pour donner envie à chacun de mieux connaître et mieux protéger ce trésor naturel commun. 13 itinéraires de randonnée, variés, sont ainsi présentés aux Contamines-Monjoie !

cen-haute-savoie.org/sites/contamines/derriere.html : il présente toute l'histoire du paysage du site naturel des Contamines-Montjoie, d'il y a 300 millions d'années à demain. Une invitation au voyage dans l'histoire géologique.



Office de tourisme

L'EPIC « Les Contamines Tourisme » informe les visiteurs sur le territoire et en assure la promotion dans les présentations d'activités saisonnières et hebdomadaires. Ce partenariat permet également de mettre à l'honneur cet espace préservé dans le village lors de la Semaine Nature au Sommet début août.



Focus - La réserve naturelle prend part aux temps forts de la vie du village

Cette année, Asters-CEN74 était de tous les événements ! Semaine nature au sommet, fêtes du village et des associations, marchés hebdomadaires... De nombreux temps forts organisés par la Commune, l'Office de tourisme et Asters-CEN74 ont permis de sensibiliser petits et grands à la biodiversité exceptionnelle qui nous entoure. L'équipe de la réserve naturelle a également organisé 6 soirées tout au long de l'année, dont la projection du film « Sauvage », en présence du réalisateur, qui a fait salle comble !

Couverture médiatique

Nos apparitions dans la presse concernent 57 articles, dont 4 parus dans la presse nationale et 10 dans la presse internationale. Plusieurs interventions sur des radios locales ont été réalisées sur Radio Mont-Blanc et France Bleu Pays de Savoie.

Parmi ces différents articles, la **nouvelle réglementation relative au bivouac et à la baignade sur le secteur de Jovet**, présentée dans le chapitre « PROTÉGER », a fait l'objet de 24 publications à elle seule. Les projections, animations présentées dans ce chapitre et proposées par l'équipe ont fait l'objet de 22 publications dédiées.

Par ailleurs, un effort de communication important a été conduit sur la **sensibilité hivernale et la valorisation des zones de quiétude**, avec la publication du clip et de réels pour les réseaux sociaux présentés dans le chapitre « GERER », grâce aux relais de nos partenaires. Plus de 30 000 vues sur ces vidéos sont aujourd'hui totalisées.

La réserve naturelle est également brièvement mentionnée, sans démarche de sensibilisation de la part des journalistes, dans une cinquantaine d'autres articles sur des sujets variés liés à la vie du village.

GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'État. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle qui a ensuite été classée au titre de site Natura 2000. Ces instances pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activités, émettent des avis pour éclairer les décisions de l'État. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

Comité consultatif de la réserve & Comité de Pilotage Natura 2000

Le Comité consultatif est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de 4 collèges de représentation égale. Le Comité de pilotage du site Natura 2000 s'articule lors de cette même instance.

A cette occasion, suite à la reprise de la compétence Natura 2000 par la Région Auvergne Rhône Alpes, cette dernière a été élue structure porteuse et Gaëlle Blanchard, élue de la Commune a été élue présidente du Comité de Pilotage. Le compte-rendu est présenté en annexe. Le bilan 2024 doit être, quant à lui, présenté le 11 mars 2025.

Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'instruire les demandes d'activités en réserve (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques).

Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

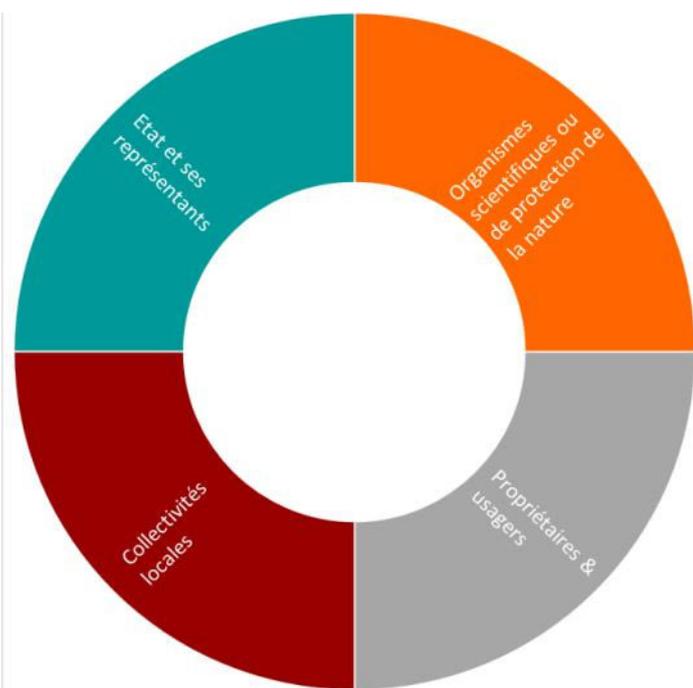
Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche. Il est présidé par Jérôme Poulenard, Professeur des Universités à l'EDYTEM.

Asters-CEN74 en assure le secrétariat.

La réunion plénière a eu lieu le 14 mars 2024 et les commissions biodiversité, vie locale et géosystème se sont réunies les 16 et 17 décembre 2024.

Les membres du Comité scientifique se sont investis dans plusieurs travaux sur le site des Contamines-Montjoie, notamment dans la réflexion sur les alpages (enjeux, conciliation des usages) et les suivis à mettre en place sur ces milieux d'intérêt communautaire.



Véritable **parlement local**, cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander, au gestionnaire de la réserve naturelle, la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an. En 2024, il s'est réuni le 29 février pour dresser le bilan des actions menées en 2023 et a rassemblé 29 participants.



L'équipe locale

En 2024, elles et ils ont œuvré pour ce site protégé :

Equipe dédiée :

- Maillys Cochard, conservatrice ;
- Geoffrey Garcel, garde-technicien ;
- Caroline Géhant, chargée d'études éco-interprète, de projets de sensibilisation et d'éducation à l'environnement ;
- Julie Vanderpote, animatrice nature de la CCPMB (1 à 2 animations hebdomadaires, sur les périodes de vacances) ;

Renforts saisonniers dédiés :

- Côme Angelvy, animateur nature et chargé d'accueil à l'Espace Nature au Sommet en renfort lors des vacances d'hiver et d'été.
- Emeline Guigné, chargée de l'accueil du public aux dômes Nature en saison estivale.
- Guillaume Canova, éco-garde en renfort lors de la saison estivale.

Coordination et appuis scientifiques ou techniques :

- Nila Souprayan-Cavery, responsable du service « RN74 » ;
- Julien Heuret, Rémy Perin, Rémy Dolques, Laurent Delomez, Thibaut Van Rijswijk, Jean-José Richard-Pomet, gardes-techniciens des RN74, Laureline Durand, éco-garde saisonnière ;
- Christelle Bakhache, chargée d'étude « Sports de nature » et Juliette Buret chargée de projet « Ecotourisme » ;
- Carole Birck, Raphaëlle Napoleoni, Jacques Mourey,

chargé(e)s de mission / d'études scientifiques ;

- Olivier Billant, Christophe Manzon, botanistes ;
- Anne-Laurence Mazonq puis Marie Ferré, responsables « Communication » ; Clara Héritier, chargée d'études en « Communication » ; François Panchaud, chargé de mission « Education à l'environnement ».

Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG.

Bilan social de l'équipe dédiée

Types de contrats de l'équipe d'Asters-CEN74 dédiée à ce site protégé :

- 3 CDI ;
- 4 contrats saisonniers en renfort sur le site :
1 CDD du 11 février au 11 mars 2024 ;
1 CDD du 14 juin au 14 septembre 2024 ;
1 CDD du 18 juin au 18 octobre 2024 ;
1 CDD du 17 juillet au 25 août 2024.



L'équipe locale lors de l'inauguration des dômes N.

Crédit : CEN74

PERSPECTIVES

2025, une année active en prévision : finalisation de l'évaluation et début de la réécriture du DOCOB / Plan de gestion de cet espace protégé, protection renforcée sur le secteur de Jovet prolongée, poursuite de la mise en place des zones de quiétude... D'autres missions concernent des opérations de sensibilisation du grand public, des acteurs locaux. Il est important de faire vivre les dômes Nature et de sensibiliser tous les publics en lien avec la Commune et l'office de tourisme.

Suivre les chiroptères et les petites chouettes de montagne,

espèces indicatrices de la biodiversité des milieux forestiers

- Renforcer les suivis autour du lac Jovet

- Mieux connaître la vulnérabilité du bassin hydrographique grâce au projet Waterwise

- Mobiliser des crédits du Plan Loup

- Trouver des moyens complémentaires

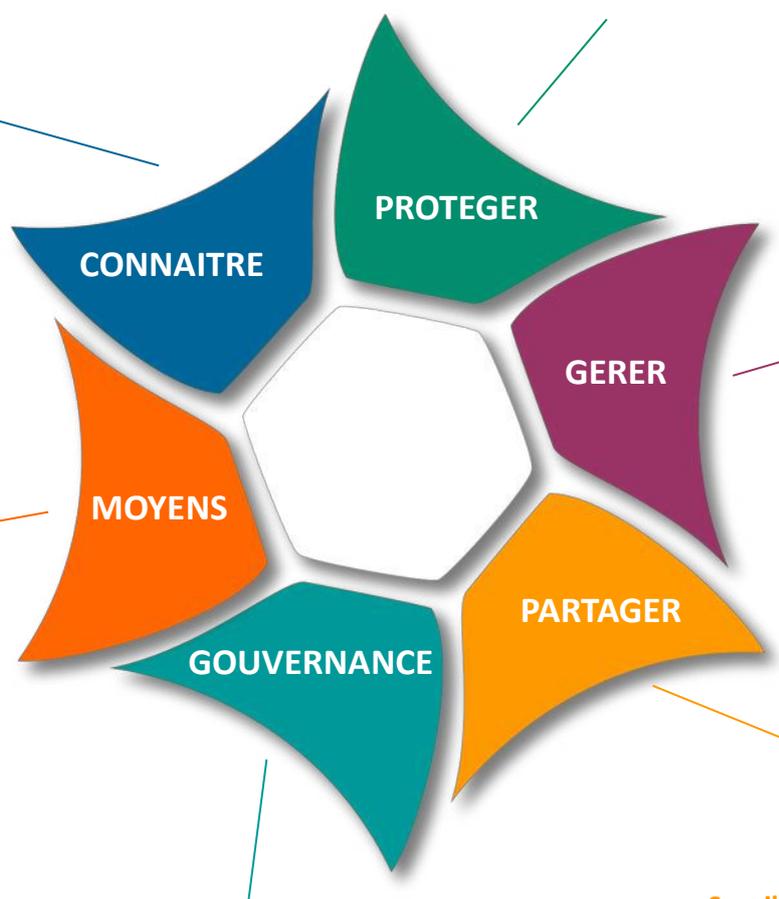
Améliorer la protection, le suivi et la valorisation des **zones de quiétude hivernale**

- Continuer à mieux protéger le secteur de Jovet soumis à une surfréquentation en période estivale, du fait des pratiques liées au bivouac et à la baignade

- Faciliter la cohabitation loup et activités d'élevage

- Mieux suivre la fréquentation

- Poursuivre le programme « Refuges sentinelles »



- Finaliser l'évaluation et initier la réécriture du document unique de gestion du site (2015-2024)

- en lien avec les acteurs du territoire et les partenaires institutionnels

- Sensibiliser les socio-professionnels et le public scolaire (formations, interventions...)

- Faire vivre les dômes Nature à Notre-Dame de la Gorge afin que tous les publics puissent profiter de ce lieu d'exception

PARTENAIRES

Nombreux sont celles et ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, pour ces sites remarquables et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !

Un territoire et des partenaires engagés

Nombreux sont celles et ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie pour ces sites naturels et la protection de leur patrimoine d'exception.

Parmi ces acteurs engagés pour leur territoire, citons particulièrement les partenariats suivants :

- **Région Auvergne Rhône-Alpes** : suite à la reprise de la compétence Natura 2000 par la Région, une convention Région / CEN74 confie l'animation du site Natura 2000 au CEN74.
- **Réseau d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable** : une convention CEN74-CCPMB-CNM vise à **optimiser l'animation des espaces naturels** du territoire du Pays du Mont-Blanc, dont les réserves naturelles.
- **Commune des Contamines-Montjoie** :
 - une **convention d'usage avec le CEN74**, sur plus de 5 200 hectares en réserve (soit 94 % de sa surface), sécurise le foncier pour que tout projet soit compatible avec le plan de gestion de la réserve naturelle.
 - une **mise à disposition de l'Espace Nature au Sommet** comme lieu d'accueil du public, au cœur du village des Contamines-Montjoie.
- **Un partenariat CEN74-EDF sur des missions de connaissance** tel le suivi du glacier de Tré-la-Tête **mais aussi sur des missions d'accueil du public** et de valorisation du patrimoine hydroélectrique de la réserve naturelle.



Avec le soutien de



Le gestionnaire s'implique aussi dans ces réseaux

- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) ;
- Gestionnaires des sites Natura 2000 et Réserves Naturelles de France ;
- Réseau alpin des espaces protégés (ALPARC) ;
- Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature ;
- Mission interservices Eau & Nature (COLDEN et MISEN74).



Lexique

Asters-CEN74 : Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie

CCPMB : Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

CD74 : Conseil Départemental de Haute-Savoie

EDYTEM : Environnements DYnamiques et TErritoires de la Montagne.

ENS/CTENS : Espaces Naturels Sensibles / Contrat de Territoire ENS

DDT74 : Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

MTEs : Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

OFB : Office Français pour la Biodiversité

OGM : Observatoire des Galliformes de Montagne

ONF : Office National des Forêts

RN / RNN : Réserve Naturelle / Nationale

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Liste des annexes

- **Annexe 1 : compte-rendu du Comité consultatif 2024**

Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 1 périmètre de protection
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens
- Des dizaines de structures associées

Les sites Natura 2000 de Haute-Savoie :

- 36 sites
- 74 000 hectares reconnus
- Une structure porteuse : la Région Auvergne Rhône-Alpes, une diversité de structures animatrices



Publication

Rédaction : Maïlys Doucet,
Geoffrey Garcel, Caroline Géhant, Côme Angelvy, Nila Souprayen Cavery,
Pascale Tranchant

Mise en page et édition : Maïlys Doucet

Crédits photographiques : page de garde, temps forts , évènementiels
et pages maîtres - CEN74

Geoffrey Garcel, Caroline Géhant, Maïlys Doucet,
EPIC Les Contamines Tourisme, Commune des Contamines-Montjoie

Ne pas jeter sur la voie publique

Asters - CEN74 ■
60 Avenue de Novel 74000 Annecy ■
www.cen-haute-savoie.org ■

Annexe : compte-rendu du comité de pilotage du site Natura 2000



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Service eau-environnement
Cellule milieux naturels, forêt, chasse

Annecy, le

Affaire suivie par : Sébastien MALAN

Compte-rendu du comité consultatif de la réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie et du comité de pilotage du site Natura 2000 « Contamines-Montjoie-Miage-Tré la Tête » 29 février 2024

Participants : Rémy DARROUX (sous-préfet de Bonneville), François BARBIER (maire des Contamines-Montjoie), Gaëlle BLANCHARD (adjointe au maire), Bertrand DOLIGEZ (commune des Contamines-Montjoie), Jean-Marc BONDAZ (DGS), Vanessa TANI (DST), Michel BELIN (commune des Contamines-Montjoie), Jean-Marc PEILLEX (Conseil Départemental 74), Julien PIERRE (communauté de communes du Pays du Mont-Blanc), Sabine DEBERLES (communauté de communes du Pays du Mont-Blanc), Julie VANDERPOTTE (communauté de communes du Pays du Mont-Blanc), Alain ROGER (SM3A), Alison LEROUX (Région AuRA), Benjamin LAURAIN (SG sous-préfecture de Bonneville), Cédric GODEFROY (DDT), Sébastien MALAN (DDT), Méghanne CAPRON (DREAL AuRA), Christian SCHWOEHRER (Asters-CEN74-directeur), Nila SOUPRAYEN-CAVERY (Asters-CEN74), Mailys COCHARD (Asters-CEN74), Geoffrey GARCEL (Asters-CEN74), Caroline GEHANT (Asters-CEN74), Dominique MOLLARD (représentant des propriétaires fonciers – refuge des Prés), Laurence PRELOT-MATHEY (FNE), Roland CUDET (ACCA des Contamines-Montjoie), Christophe APPERTET (Accompagnateur en montagne – SNAM), Alain CUSIN (OT des Contamines-Monjoie), Aurore SCHACK (Société d'Économie Alpestre), Sandrine PIERLOT (EDF Hydro Alpes), Nicolas RECHON (GAEC des 2 Savoie), en visio.

Excusés : Séverine VIBERT (Conseil Régional AuRA), Aurore TERMOZ (Conseil Départemental 74), Sébastien JOND (ONF), François AMELOT (Centre de la Nature Montagnarde), Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (Anna CHAN TAT SAW et Solène MURE), Philippe GANION (UDAP)

PJ : documents présentés en séance par Asters-CEN 74.

Le jeudi 29 février 2024 à 14h30 s'est tenu en mairie des Contamines-Montjoie, le comité consultatif de la réserve naturelle nationale (RNN) des Contamines-Montjoie, présidé par M. DARROUX, sous-préfet de Bonneville.

Ce comité consultatif fait également office de comité de pilotage du site Natura 2000 (site « Contamines-Montjoie – Miage – Tré la Tête »).

M. BARBIER, maire de la commune des Contamines-Montjoie, souhaite la bienvenue aux participants et propose un tour de table. Il laisse ensuite la parole à M. DARROUX qui introduit la réunion.

1. Validation du compte-rendu du comité consultatif précédent

Le précédent comité consultatif s'est déroulé le 13 décembre 2022. Il convient de procéder à la validation formelle du compte-rendu : en l'absence d'observation particulière, le compte-rendu est validé.

W:\Environnement\Biodiversité\1_Milieux_Naturels\Reserves_Naturelles\01_RNN_Haute_Savoie\Contamines_Montjoie\Comite_consultatif\1.2024\15 rue Henry-Bordeaux
74998 ANNÉCY cedex 9
Tél. : 04 50 33 60 00
Mél. : sebastien.malan@haute-savoie.gouv.fr
www.haute-savoie.gouv.fr

1/5

2. Bilan de l'année écoulée et perspectives à venir

Mailys COCHARD, conservatrice de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie pour Asters-CEN74, présente le bilan des activités 2023 et des perspectives 2024. Cette présentation est annexée au présent compte-rendu.

Les rapports d'activités sont disponibles sur le site d'Asters-CEN74 à l'adresse suivante : <http://www.cen-haute-savoie.org/reserve-naturelle/contamines-montjoie>. Le rapport d'activités 2023 sera prochainement disponible.

Le rapport d'activités scientifiques 2022 des réserves naturelles de Haute-Savoie est également disponible sur le site d'Asters-CEN74 à l'adresse suivante : <http://www.cen-haute-savoie.org/comite-scientifique>.

La structuration de la présentation proposée correspond à l'organisation des missions confiées par l'État à Asters-CEN74 classées selon les thématiques suivantes : « Protéger », « Gérer », « Connaître » et « Partager ».

Le présent compte-rendu expose les questions posées et les échanges et discussions ayant eu lieu en réunion.

a) Volet « Connaître »

- Mailys COCHARD fait part du décès en 2023 de Mme Anne-Lise BOUVIER, déléguée territoriale d'EDF. Elle souligne toute son implication pour préserver et valoriser ce territoire, Anne-Lise BOUVIER ayant tout particulièrement contribué à soutenir et à renforcer l'appui au suivi scientifique du glacier de Tré-la-Tête, aujourd'hui reconnu à l'échelle internationale.
- Bertrand DOLIGEZ demande la possibilité d'avoir accès aux prises de vue du glacier de Tré-la-Tête par rapport à la présence du lac glaciaire en contrebas du glacier. Asters-CEN74 précise que les données pourront être partagées avec la commune et indique que les premiers échanges techniques (notamment avec l'INRAE) sur les données acquises ces dernières années n'ont pas conduit à identifier de risque spécifique à ce jour.

b) Volet « Gérer »

- Gestion des grands prédateurs et protection des troupeaux : aucun dommage lié à la prédation n'a été observé en 2023 sur la réserve naturelle.
Les autorisations d'effarouchement accordées au sein de la RNN n'ont pas été mises en œuvre (éléments sont issus du suivi « loup » opéré par la DDT).
Il convient de souligner la bonne gestion des troupeaux sur le périmètre de la réserve naturelle.
Précisions apportées par Asters-CEN74 et par Roland CUDET – ACCA - concernant l'autorisation pour le suivi du loup à l'aide de pièges photos. L'équipe de la réserve naturelle souligne la synergie entre les structures qui a permis une amélioration significative de la connaissance de l'espèce sur le territoire.
Jean Marc PEILLEX précise que les pièges photos de la Fédération de Chasse ont été payés par le Conseil départemental et demande que la contribution du Département sur cette opération soit mise en valeur et reconnue. Christian SCHWOEHRER indique qu'il convient en effet de souligner l'action publique accompagnée et financée par le Département par rapport à la présence du loup, à travers la prise en charge de pièges photos mais aussi les financements octroyés pour l'installation de cabanes de berger en alpage (ex : cabane de berger temporaire installée à Jovet), opération accompagnée sur le plan technique par la Société d'Économie Alpestre. Le diaporama sera complété en ce sens avec le logo du Département.
- Zones humides : Alain ROGER représentant du SM3A précise que la gestion des zones humides est aujourd'hui dévolue à la structure gemapienne. Il rappelle ainsi l'importance d'impliquer le SM3A sur la gestion de ces milieux naturels sensibles.
- Fréquentation : la fréquentation constitue un sujet prégnant sur les espaces naturels protégés de Haute-Savoie. La fréquentation sur la réserve naturelle des Contamines-Montjoie est toujours en hausse avec plus de 60 000 passages en été au col du Bonhomme, avec une saison estivale qui

tend à s'allonger. Le Tour du Mont-Blanc est un itinéraire extrêmement fréquenté. À noter que la fréquentation évolue au fil du temps avec la présence aujourd'hui d'un public nouveau (depuis la période Covid notamment) n'ayant pas forcément les « codes » de la montagne. Les difficultés constatées concernent l'augmentation du bivouac, les déchets, la cohabitation des usages (tourisme / pastoralisme) et les infractions, en augmentation significative (ex. des feux nombreux sur le secteur des lacs Jovet en particulier).

Retour d'expérience proposé par Christophe APPERTET, Accompagnateur En Montagne (AEM), concernant l'action menée par la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagne sur le secteur de l'alpage de Peyre – commune du Reposoir : les accompagnateurs en montagne ont été mobilisés par la communauté de communes pour mener des opérations de maraudage chaque semaine de l'été 2023 afin de sensibiliser les visiteurs et faire respecter l'arrêté municipal pris par le maire du Reposoir (bivouac, feux, chiens...).

Il souligne également la particularité du secteur du Tour du Mont-Blanc attirant une clientèle internationale à fort pouvoir d'achat mais qui n'a pas non plus les « codes » de la montagne et précise que les visiteurs utilisent énormément les réseaux sociaux : vecteur important qui va favoriser la fréquentation de certains secteurs : nécessité d'investir ces groupes sur Facebook par exemple.

Bertrand DOLIGEZ souligne également l'intérêt de travailler avec les Tours Operator, très largement utilisés par cette clientèle. Christian SCHWOEHRER précise pour sa part qu'Asters-CEN74 porte un nouveau projet européen sur ce sujet : « Gestion et maîtrise de l'information via les réseaux sociaux ».

Bertrand DOLIGEZ indique en complément que la fréquentation alpinisme (secteur des Conscrits) reste en revanche assez stable.

Au regard de cette hausse progressive de la fréquentation et des effets constatés, il apparaît aujourd'hui nécessaire de mettre en place de nouvelles actions fortes pour gérer ce phénomène. Des discussions ont eu lieu entre les services de l'État, la commune et le gestionnaire de la réserve naturelle sur ce sujet. Cédric GODEFROY précise ainsi le projet de mettre en place un arrêté préfectoral visant à réglementer le bivouac ainsi que la baignade sur les secteurs de Jovet et Plan-Jovet, sur la période estivale (mois de juillet-août), afin de gérer et prévenir les possibles conflits d'usage et les dégradations sur les milieux naturels.

Le projet d'arrêté préfectoral est en préparation. Il sera partagé avec la commune et les membres du comité consultatif.

Christian SCHWOEHRER souligne le travail effectué avec les services de l'État DDT et DREAL sur ces questions de fréquentation. Un dossier Fonds Vert sera déposé prochainement sur les espaces protégés sous protection forte (RNN en particulier) pour demander l'octroi de moyens supplémentaires pour appuyer les équipes en place pour les opérations de suivi et surveillance.

Nicolas RECHON - GAEC des 2 Savoie – précise le besoin de rester vigilant sur la question du bivouac pour ne pas entraîner d'éventuels effets report sur le secteur de Plan Jovet. C'est pour prévenir ce type de situation que l'interdiction de bivouac concernerait également cette zone.

M. le Maire fait part d'un point d'attention en rappelant que la municipalité ne souhaite pas d'interdiction d'accès à la réserve naturelle. L'équipe de la réserve naturelle, en lien avec les services de l'État, confirme que ce projet d'arrêté préfectoral vise à réglementer les usages, sans interdire l'accès à ce secteur.

c) Volet « Protéger »

- Circulation des véhicules terrestres à moteur (VTM) : point d'information proposé sur ce sujet par Sébastien MALAN.
La RNN des Contamines-Montjoie était concernée par une situation particulière pour la circulation des véhicules. En effet, le décret de la RNN interdit (sauf pour les ayants-droit) la circulation des véhicules à moteur au sein de cet espace protégé. La commune avait édicté dans les années 1980 des arrêtés municipaux venus « assouplir » les dispositions du décret ministériel. Cette situation particulière et ambiguë a perduré en l'état depuis cette période.
Avec le constat de certaines dérives au fil du temps (ex : circulation de taxis pour transport de bagages de randonneurs sur le Tour du Mont Blanc), les services de l'État ont souhaité clarifier cette situation. À l'issue d'un travail d'échanges avec la commune, un arrêté préfectoral spécifique a été pris pour réglementer la circulation des VTM au sein de la RNN – voir PJ. Les vignettes pour la circulation sont aujourd'hui délivrées par la DDT.

- Travaux de rénovation de la ligne électrique à haute tension portés par RTE (ligne Passy / Malgovert) : cette opération d'envergure s'est déroulée sur 2 années. Les travaux terminés en 2023 ont été menés de façon tout à fait satisfaisante par le maître d'ouvrage.
- Travaux de sécurisation du réseau d'eau potable sur le vallon d'Armancette : présentation faite par Vanessa TANI, directrice des services techniques de la commune des Contamines-Montjoie. Les travaux de la phase 1 effectués en 2023 se sont bien déroulés (emprise sous piste existante). Les travaux relatifs aux phases 2 et 3 sont à venir.
Le dossier au titre de la RNN vient d'être déposé auprès des services de l'État. Il s'agit de travaux lourds. La DDT précise qu'au regard de l'enjeu en matière d'eau potable, l'objectif est de s'inscrire dans le calendrier prévu pour l'instruction du dossier, avec passage en CSRPN prévu le 19 mars. Les services de la DREAL et DDT soulignent la nécessité de compléter le dossier avec certains éléments environnementaux pour un bon examen par la commission et la possibilité d'apporter un appui à la commune sur ce plan. M. le sous-préfet souligne cet aspect en demandant au service de l'État d'accompagner la commune dans la préparation des éléments complémentaires en vue du passage devant les instances scientifiques CSRPN et CDNPS.
Un dossier loi sur l'eau va également être déposé en DDT pour le franchissement du torrent.
- Gestion des toilettes : M. le Maire intervient sur le sujet des toilettes, disposées sur les sites de bivouac de la Balme et de la Giettaz. Ces toilettes sont aujourd'hui saturées. M. le Maire précise qu'aujourd'hui les dispositifs existants ne répondent plus à la fréquentation présente sur site. Il y a nécessité de travailler sur ce sujet en impliquant les différents partenaires potentiels (Conseil départemental, SEA, Asters-CEN74, services de l'État...) pour trouver les solutions satisfaisantes. Pour information : le coût d'un dispositif de toilettes sèches est de l'ordre de 35 000 €.

d) Volet « Partager »

- Animation / sensibilisation : présentation de l'ensemble des actions de sensibilisation et pédagogie mises en œuvre tout au long de l'année. Mailys COCHARD souligne l'implication très forte de toute l'équipe sur ces missions de sensibilisation et fait part du décès en 2023 de Mme Louison CHARLY, animatrice nature de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie. L'investissement, la créativité, l'enthousiasme et le professionnalisme de Louison CHARLY dans ses missions de pédagogie auprès du grand public ont été unanimement reconnus par celles et ceux qui ont pu travailler à ses côtés. Les supports pédagogiques créés par ses soins continuent à vivre à l'Espace Nature au Sommet et participent à la sensibilisation du grand public.
- Pôle d'accueil du public sur le site de Notre Dame de la Gorge : présentation des dômes Nature, mis en service à l'été 2023 qui permettent aujourd'hui d'avoir une vraie porte d'entrée pour la RNN des Contamines Montjoie.

e) Budget

Les éléments budgétaires seront détaillés dans le rapport d'activités 2023 actuellement en cours de préparation chez Asters-CEN74 et qui sera disponible prochainement.

3. Site Natura 2000

Le site Natura 2000 « Contamines-Montjoie-Miage-Tré-la-Tête » recoupe le territoire de la réserve naturelle. Le comité consultatif fait ainsi office de comité de pilotage (COPIL) du site N2000.

La commune des Contamines-Montjoie était depuis de nombreuses années structure porteuse du site N2000.

Dans le cadre des dispositions de décentralisation introduites par la loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification), la Région est aujourd'hui autorité administrative des sites Natura 2000 exclusivement terrestres, en lieu et place de l'État.

La Région Auvergne Rhône-Alpes intervient pour préciser les modalités de ce transfert de compétence. Cette réunion permet de présenter la nouvelle organisation régionale pour la politique Natura 2000, votée lors de l'assemblée plénière de juin 2023.

Alison LEROUX indique qu'un nouvel arrêté de composition du comité de pilotage a été pris pour préciser et actualiser les membres du COPIL suite au transfert de compétence (cf document en annexe). L'arrêté est ajustable et adaptable si besoin.

La Région a désigné Séverine VIBERT pour représenter la collectivité au sein du COPIL Natura 2000.

Ensuite, en tant que nouvelle autorité administrative, la Région propose de procéder à la désignation de la nouvelle structure porteuse et du président/présidente du comité de pilotage pour une durée de 3 ans (vote par les représentants des différentes collectivités membres du COPIL présents en réunion), ces dernières désignations étant échues. Ces temps de désignation sont coordonnés par la Région - Alison LEROUX.

Structure porteuse : la Région se porte candidate pour assurer le rôle de structure porteuse.

La Région est désignée structure porteuse du site Natura 2000 jusqu'au 31 décembre 2026, par vote favorable à l'unanimité des élus présents.

Présidence du COPIL : Mme Gaëlle BLANCHARD, adjointe au maire des Contamines-Montjoie se porte candidate. Elle souligne que l'équipe de municipale de la commune est impliquée depuis de nombreuses années et qu'il est apparu naturel et pertinent pour la collectivité de se positionner sur cette mission.

Gaëlle BLANCHARD est désignée présidente du comité de pilotage jusqu'au 31 décembre 2026, par vote favorable à l'unanimité des élus présents.

Avant clôture de la réunion, Gaëlle BLANCHARD remercie les services de la DDT d'avoir associé à ce comité consultatif Nicolas RECHON et Améline MATTEL (GAEC des 2 Savoie) pour partager les enjeux liés à la fréquentation sur le secteur Jovet.

M. le maire remercie les participants à la réunion et les relations franches avec les services de l'État et le gestionnaire de la réserve naturelle.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le sous-préfet conclut la réunion en remerciant à son tour Asters-CEN74 pour la qualité des supports présentés et l'ensemble des personnes qui ont préparé cette réunion. Il souligne la qualité des échanges avec un dialogue constructif entre acteurs pour faire concilier des enjeux et des intérêts parfois divergents. Il précise enfin que le contexte actuel de changement climatique risque d'induire de nouvelles répercussions à l'avenir sur nos territoires sur le plan de la fréquentation en particulier.

La séance est levée à 17h00.

Le sous-préfet,

Rémy DARROUX